N° 13 - ÉTÉ 1989

NUMÉRO 11-008F

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

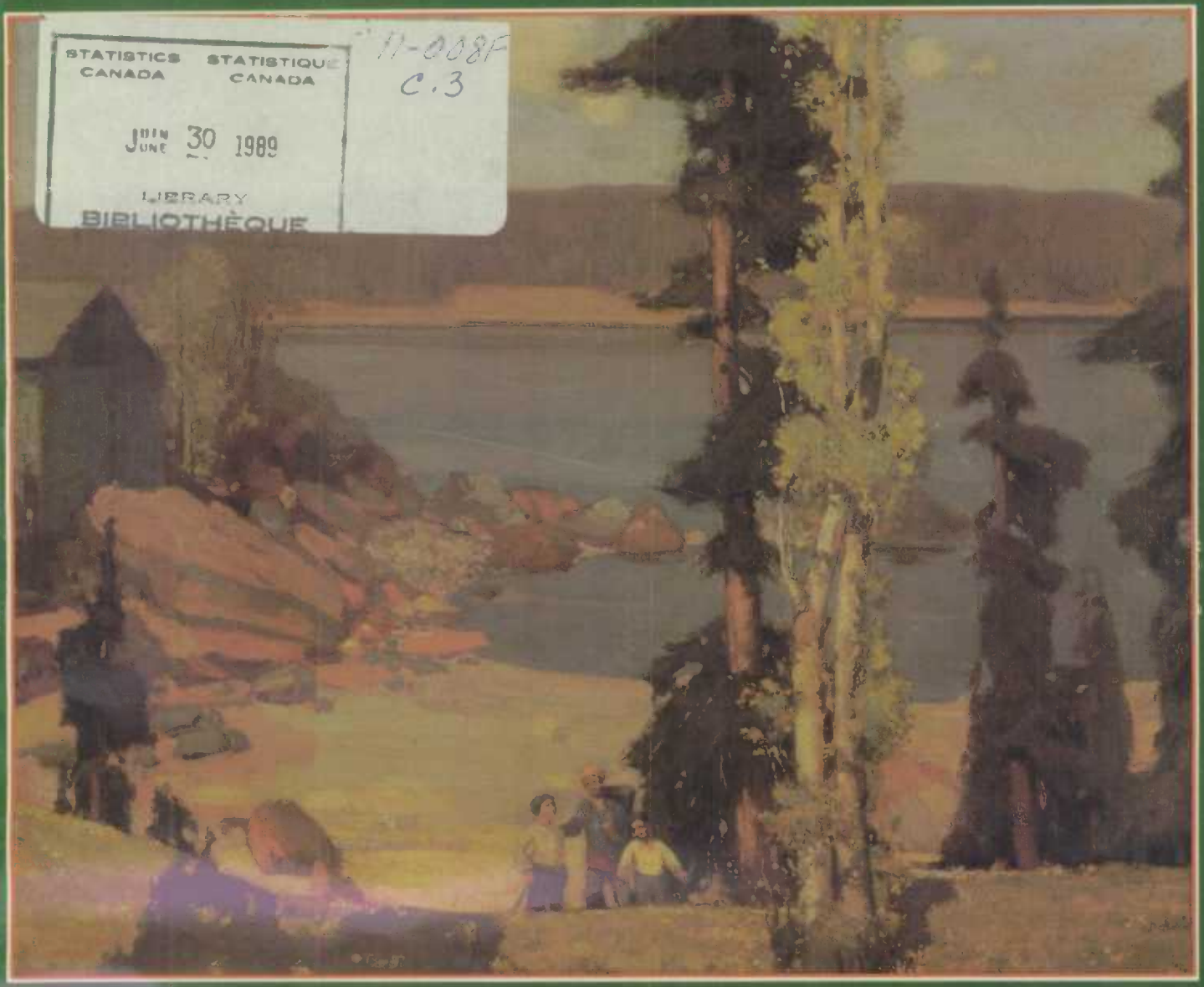

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JUIN JUNE 30 1989
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE
11-008F
C.3

LES FEMMES AU TRAVAIL ☐ LES SORTIES AU RESTAURANT ☐ L'ORIGINE ETHNIQUE

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

DE L'INFORMATION SOLIDE COMME LE ROC

Statistique Canada vous offre des produits et services de qualité qui vous donnent une image claire du secteur canadien des affaires.

Joignez-vous aux milliers de personnes et d'entreprises qui, année après année, fondent leurs décisions sur les publications de Statistique Canada.

Vous fier à Statistique Canada, c'est fonder vos décisions sur des renseignements solides, recueillis par un organisme dont la réputation internationale en est une d'exactitude et de fiabilité.

Pour obtenir plus de renseignements sur toute la gamme de publications et de services qu'offre Statistique Canada, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-267-6677.

Statistique Canada fournit l'information à la base des grandes réalisations.

BLAM(CC18013)

Page couverture : ***Northwest Arm*** (1926) — huile sur toile, 50,8 cm sur 61 cm. Collection : Musée des beaux-arts du Canada.

À propos de l'artiste :

Elizabeth Nutt est née à l'Île de Man en 1870. Elle étudie d'abord les beaux-arts en Angleterre, puis en France et en Italie. À son arrivée au Canada, elle est nommée directrice du Nova Scotia College of Art (1919). Pendant les années qu'elle passe au pays, elle milite en faveur de l'institution de cours de connaissance des arts dans les écoles. Membre de la Nova Scotia Society of Artists, elle expose ses toiles à l'Académie Royale du Canada et, à l'occasion d'expositions qui lui sont entièrement consacrées, au Nova Scotia College of Art. En 1943, Mme Nutt tombe malade et démissionne du College. Elle retourne en Angleterre, où elle s'éteint en 1946.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

TABLE DES MATIÈRES

Les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer 2
par Jo-Anne B. Parliament

Les sorties au restaurant 7
par Linda Robbins

Les étudiants étrangers dans les universités canadiennes 10
par Lynn Barr

Les origines ethniques de la population canadienne 13
par Pamela M. White

Les jeunes adultes vivant avec leurs parents 17
par Monica Boyd et Edward T. Pryor

Baisse de la rémunération chez les jeunes entre 1981 et 1986 21
par Ted Wannell

Le mariage et le divorce au Canada 24
par Owen Adams et Dhruva Nagnur

L'emploi chez les diplômés en lettres et sciences humaines et en sciences 28
par Glenn Wheeler

Indicateurs sociaux 31

Dans chaque numéro d'hiver figure la liste des articles parus pendant l'année

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Directeur	Craig McKie
Rédacteurs en chef	Colin Lindsay Mary Sue Devereaux
Directrice adjointe et responsable du marketing	Mary Anne Burke
Directrice adjointe et responsable de la production	Jo-Anne B. Parliament
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin
Réviseure en chef de la version française	Chantal Prévost
Réviseur adjoint	Martin Blais
Direction artistique et composition	Division des publications, Statistique Canada
Conception graphique	Ove Design Group Inc.
Illustrations et photos	Gordon Weber; Centre de la photo (Approvisionnements et Services Canada)
Comité de revue	J.W. Coombs, D. Desjardins, I. Macredie, D. Norris, D.B. Petrie, G.E. Priest et E.T. Pryor
Remerciements	Jane Badets, Ray Bollman, Catherine Bronson, Brian Burke, Robin Garrett, Tom Greenberg, Valerie Hewitt, Kim Kennedy, Madeleine Ladd, Mario Lisciotto, Gordon McMillan, George Mori, U. Nevraumont, Margaret Potts, Cathy Shea, Rick Soulard et Carol Strike

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au catalogue; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par le ministre de l'Expansion industrielle régionale et par le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Copyright 1989 par le ministre des Approvisionnements et Services du Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarif d'abonnement : 32 $ par année au Canada; 36 $ (28 $ US) dans les autres pays. Prix au numéro : 8 $ l'exemplaire au Canada, 9 $ (7 $ US) dans les autres pays. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Prière de nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée au Directeur, ***Tendances sociales canadiennes***, Statistique Canada, immeuble R.H.-Coats, 17e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. La revue ***Tendances sociales canadiennes*** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et produits d'édition, agent intérimaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Affairs Database**.

ISSN 0831-5701

LES FEMMES QUI TRAVAILLENT À L'EXTÉRIEUR DU FOYER

par Jo-Anne B. Parliament

L'augmentation de la proportion de femmes qui occupent un emploi à l'extérieur du foyer est l'une des principales tendances sociales observées au Canada depuis quelques décennies. Ainsi, en 1988, plus de la moitié des femmes avaient un emploi. Ces travailleuses restent cependant concentrées dans les professions traditionnellement réservées aux femmes, comme le travail de bureau, et leurs salaires demeurent nettement inférieurs à ceux des hommes.

La progression de l'emploi des femmes n'a pas été sans faire naître un certain nombre de préoccupations sociales comme le besoin de services de garderie.

De plus en plus de femmes ont un emploi

Le pourcentage de femmes qui travaillent à l'extérieur est monté en flèche depuis le milieu des années 70. En 1988, 53 % des femmes travaillaient ailleurs qu'au foyer, comparativement à seulement 41 % en 1975. De fait, les femmes forment près des deux tiers de la croissance de l'emploi observée au Canada entre 1975 et 1988. En conséquence, la proportion de femmes qui ont un emploi dans l'ensemble des personnes occupées est passée de 36 % à 44 % au cours de cette période.

La proportion de femmes ayant un emploi a légèrement régressé pendant la récession du début des années 80 mais, dès 1984, elle est revenue au niveau de 1981. Depuis, le nombre de femmes occupées s'est accru d'un point chaque année.

Chez les hommes, les tendances de l'emploi ont été un peu différentes. La proportion d'hommes qui avaient un emploi a oscillé autour de 73 % de 1975 jusqu'à la récession. Cependant, les effets de la récession sur l'emploi ont été beaucoup plus marqués chez les hommes que chez les femmes. De 1981 à 1983 par exemple, la proportion d'hommes qui avaient un emploi a reculé de 5,4 points. Bien que cette proportion ait remonté depuis, le chiffre de 1988 (71 %) demeure inférieur au niveau d'avant la récession. Le pourcentage d'hommes ayant un emploi en 1988 restait pourtant d'environ 18 points supérieur à celui des femmes; cet écart représentait cependant une baisse par rapport aux 33 points de 1975.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de femmes et d'hommes occupés, 1975-1988

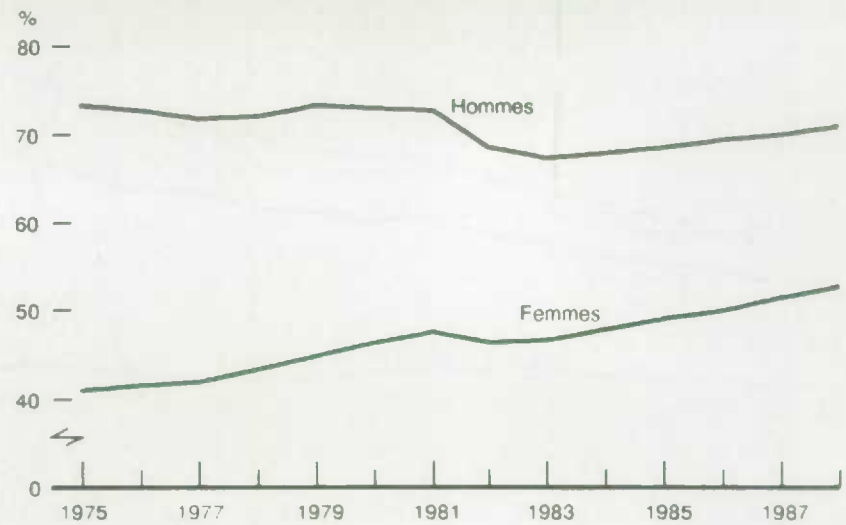

Source : Statistique Canada, publication n° 71-529 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de femmes occupées, selon la province, 1988

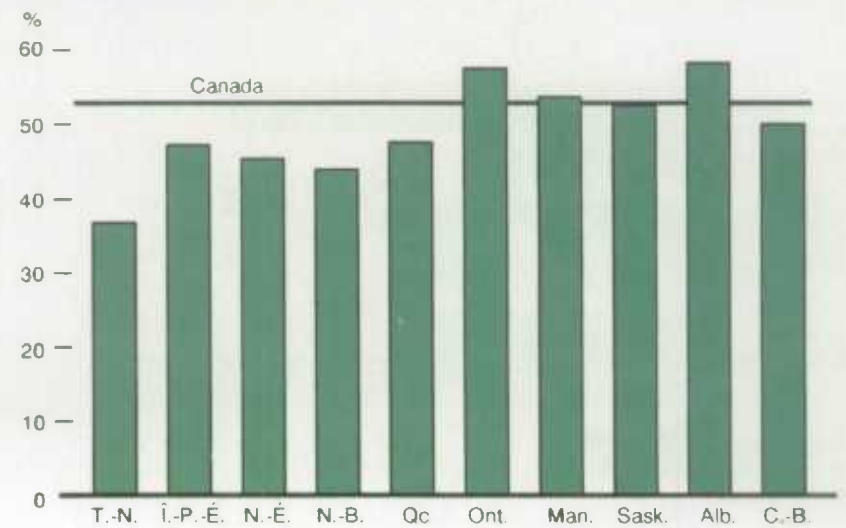

Source : Statistique Canada, publication n° 71-529 au catalogue.

La situation dans les diverses provinces

La proportion de femmes qui ont un emploi varie considérablement selon la province. En 1988, ce pourcentage variait de 59 % en Alberta à 37 % à Terre-Neuve. Au moins la moitié des femmes avaient un emploi en Ontario (58 %), au Manitoba (54 %), en Saskatchewan (53 %) et en Colombie-Britannique (50 %). Par ailleurs, moins de la moitié des femmes du Québec (48 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (47 %), de la Nouvelle-Écosse (46 %) et du Nouveau-Brunswick (44 %) avaient un emploi.

Le groupe des 25 à 54 ans enregistre les gains les plus importants

Chez les femmes, les taux d'emploi ont augmenté dans tous les groupes d'âge jusqu'à 65 ans et principalement dans le groupe des 25 à 54 ans. Entre 1975 et 1988, le pourcentage de femmes âgées de 25 à 44 ans travaillant à l'extérieur est passé d'un peu moins de 50 % à près de 70 %; chez les femmes âgées de 45 à 54 ans, la hausse a été de 44 % à 62 %.

La proportion de femmes de 15 à 24 ans occupant un emploi à l'extérieur a également augmenté, mais pas de façon aussi marquée que chez les femmes de 25 à 54 ans. En effet, le pourcentage de femmes occupées dans ce groupe d'âge est passé de 50 en 1975 à 60 en 1988. Par contre, il n'y a eu qu'une faible augmentation, de 29 % à 33 %, de la proportion de femmes âgées de 55 à 64 ans ayant un emploi.

Chez les hommes, les taux d'emploi ont au contraire diminué dans presque tous les groupes d'âge entre 1975 et 1988. Dans le cas des hommes âgés de 55 à 64 ans, le recul, de 76 % à 62 %, a été particulièrement important. Au cours de la même période, il y a eu une diminution de 2 à 3 points de la proportion d'hommes âgés de 25 à 54 ans qui avaient un emploi. S'il est vrai qu'il y a eu hausse des taux d'emploi chez les hommes de 15 à 24 ans, elle s'est limitée à quelque 3 points.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de femmes occupées, selon l'âge, 1975-1988

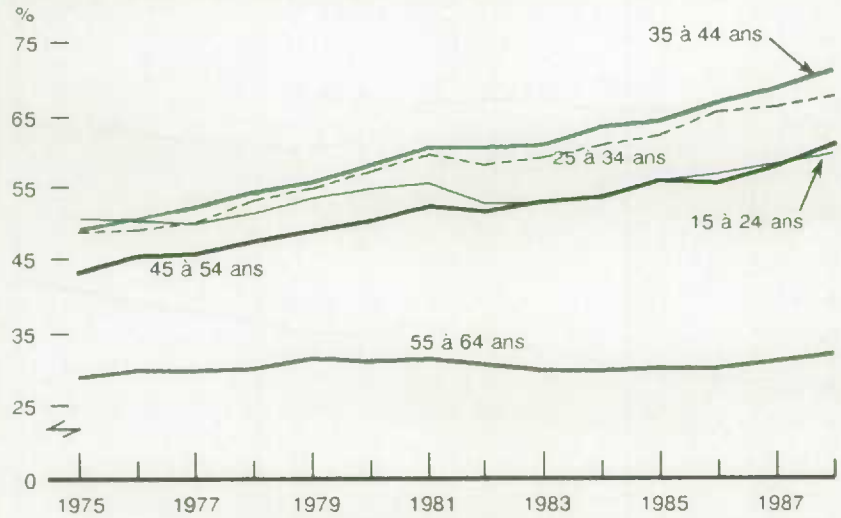

Source : Statistique Canada, publication n° 71-529 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Raisons données pour le travail à temps partiel, selon le sexe, 1988

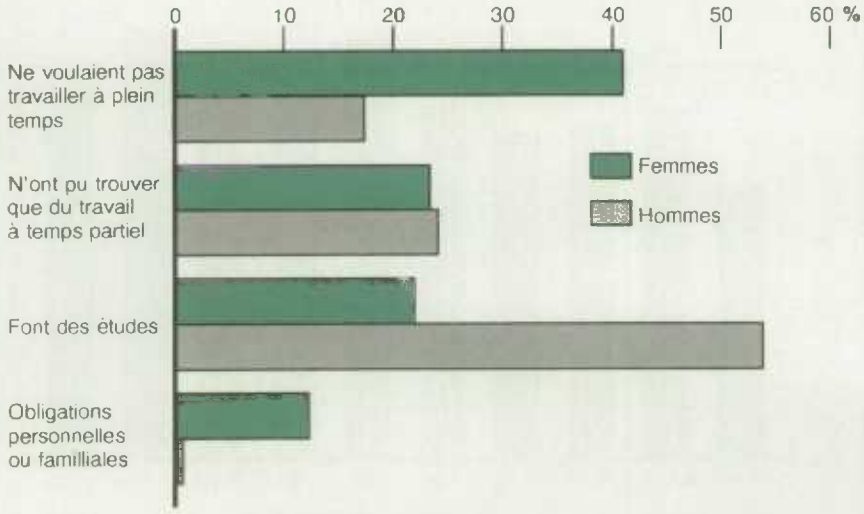

Source : Statistique Canada, publication n° 71-529 au catalogue.

De plus en plus de femmes mariées travaillent

La croissance de l'emploi a été particulièrement importante parmi les femmes mariées. En 1988, 54 % d'entre elles avaient un emploi, comparativement à 38 % en 1975.

Toutefois, les femmes mariées restent encore moins susceptibles que les femmes célibataires d'avoir un travail à l'extérieur. En 1988, 62 % des femmes célibataires avaient un emploi, ce chiffre ne représentant qu'une hausse légère par rapport à la proportion de 54 % enregistrée en 1975.

Si les femmes célibataires sont plus susceptibles de travailler à l'extérieur que les femmes mariées, la situation est fort différente chez les hommes. En 1988 par exemple, 75 % des hommes mariés travaillaient comparativement à 65 % des hommes célibataires.

Les services de garde

Comme le nombre de femmes occupées a augmenté, il y a de plus en plus d'enfants qui vivent dans des familles où les parents travaillent tous les deux. On a également assisté à une augmentation du nombre de parents seuls qui ont un emploi et du nombre d'enfants vivant dans ces familles monoparentales. Il y a donc eu une hausse marquée de la demande de services de garderie pour les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants le jour ou après l'école.

Entre 1976 et 1986, le nombre d'enfants de moins de 6 ans dont les parents travaillent ou qui sont élevés par un parent seul ayant un emploi est passé d'un peu plus de 600 000 à 954 000. La plupart de ces enfants, soit environ 90 %, appartenaient à des familles où les parents travaillent tous les deux. Le nombre d'enfants âgés de 6 à 15 ans qui vivent dans des familles de ce genre ou dans des familles monoparentales a aussi augmenté entre 1976 et 1986, passant de 1,7 à 1,9 million. Pendant la même période, le nombre total de places en garderie est passé de 83 500 à 220 500.

Les femmes qui ont des enfants sont plus nombreuses qu'auparavant à travailler

Il y a également eu des hausses importantes de l'emploi chez les femmes qui ont des enfants. En 1988, 57 % des femmes mariées dont les enfants étaient âgés de moins de 6 ans et dont le mari travaillait avaient un emploi, un bond par rapport à la proportion de 31 % observée en 1976. Au cours de la même période, la proportion des femmes mariées dont les enfants étaient âgés de 6 à 15 ans, et qui avaient un emploi, a augmenté de 47 % à 70 %.

Les mères de famille monoparentale étaient un peu moins susceptibles que les mères dont le mari travaille d'avoir un emploi à l'extérieur de la maison. En 1988, à peine 42 % des femmes élevant seules des enfants d'âge préscolaire et 63 % de celles dont les enfants étaient âgés de 6 à 15 ans avaient un emploi. Il s'agit d'un revirement important par rapport au milieu des années 70, où une plus forte proportion de mères de famille monoparentale que de mères mariées étaient occupées.

Croissance rapide de l'emploi à temps partiel chez les femmes

Une part appréciable de la hausse de l'emploi chez les femmes est attribuable au

travail à temps partiel. En fait, l'augmentation du nombre de femmes travaillant à temps partiel explique près du tiers de la croissance totale de l'emploi des femmes de 1975 à 1988. Pendant cette période, le nombre de femmes qui travaillaient à temps partiel a doublé, passant de 678 000 à 1,4 million. En conséquence, en 1988, 25 % des femmes occupées travaillaient à temps partiel, par rapport à seulement 8 % des hommes. Dans l'ensemble de la population active, 72 % des travailleurs à temps partiel étaient des femmes en 1988, une légère hausse par rapport à la proportion de 70 % en 1975.

Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les autres de travailler à temps partiel, bien que l'emploi à temps partiel soit fréquent chez les femmes de tous les âges. En 1988, 37 % des femmes de 15 à 24 ans ayant un emploi travaillaient à temps partiel, les chiffres correspondants pour les femmes de 25 à 44 ans et de 45 ans et plus étant de 20 % et 26 % respectivement.

Pour les hommes, le travail à temps partiel est aussi le plus fréquent chez les 15 à 24 ans. Cependant, contrairement aux femmes, les hommes âgés de plus de 25 ans travaillent rarement à temps partiel. En 1988, alors que 29 % des hommes occupés du groupe des 15 à 24 ans travaillaient à temps partiel, à peine 2 % des hommes âgés de 25 à 44 ans et 5 % de ceux âgés de 45 ans et plus étaient dans le même cas.

Raisons de l'emploi à temps partiel

La majorité des femmes qui travaillent à temps partiel le font par choix, c'est-à-dire parce qu'elles ne veulent pas travailler à plein temps. En 1988, 41 % des femmes travaillant à temps partiel donnaient cette raison. Parmi les autres raisons invoquées, 12 % des travailleuses ont mentionné les obligations personnelles ou familiales, 24 % ont déclaré qu'elles ne pouvaient trouver d'emploi à plein temps et 22 % poursuivaient des études.

Par comparaison, la majorité (51 %) des hommes indiquaient qu'ils travaillaient à temps partiel à cause de leurs études, 24 % ont dit n'avoir trouvé que du travail à temps partiel et 18 % ont déclaré ne pas vouloir travailler à plein temps. À peine 1 % des hommes ont invoqué les obligations personnelles ou familiales afin d'expliquer pourquoi ils travaillaient à temps partiel.

Niveau de scolarité plus élevé, taux d'emploi plus élevé

Fait peu surprenant, les femmes ayant un plus haut niveau de scolarité ont plus de chances d'occuper un emploi. En 1988, 76 % des femmes possédant un diplôme universitaire, 69 % de celles qui avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires et 62 % de celles qui avaient une certaine formation postsecondaire avaient un emploi. Par contre, 52 % des femmes ayant fait une partie des études secondaires et à peine 22 % de celles qui avaient moins de neuf années de scolarité travaillaient à l'extérieur.

Le même phénomène s'observe chez les hommes, bien que l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes diminue à mesure qu'augmente le niveau de scolarité. Par exemple, en 1988, il y avait 10 points de différence entre les niveaux d'emploi des femmes (76 %) et des hommes (86 %) titulaires d'un diplôme universitaire. L'écart était de 15 points pour ceux qui avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, de 20 points pour ceux qui avaient fait une partie des études secondaires et de 24 points pour ceux qui comptaient moins de neuf années de scolarité.

La plupart des femmes travaillent encore dans les domaines traditionnellement féminins

Bien que l'éventail des emplois qu'occupent les femmes se soit élargi depuis une dizaine d'années[+], la majorité des femmes qui travaillent sont encore concentrées dans un groupe restreint de métiers et de professions traditionnellement réservés aux femmes. En 1988, 73 % des travailleuses occupaient un emploi dans le domaine du travail de bureau, de la vente, des services, de l'enseignement ou des soins de santé, surtout dans les soins infirmiers dans ce dernier cas. Ce taux n'est que légèrement inférieur à ce qu'il était en 1975 (78 %) et demeure très supérieur à la proportion correspondante chez les hommes. En 1988, à peine 30 % des hommes travaillaient dans un de ces domaines.

Statistiques de l'emploi, de 1975 à 1988

	Emploi total		Pourcentage de personnes occupées		Pourcentage de personnes travaillant à temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(en milliers)		%			
1975	3 381	5 903	40,8	73,5	20,3	5,1
1976	3 513	5 964	41,4	72,7	21,1	5,1
1977	3 619	6 032	41,7	72,0	22,1	5,4
1978	3 830	6 156	43,3	72,2	22,6	5,5
1979	4 033	6 362	44,7	73,3	23,3	5,7
1980	4 249	6 459	46,2	73,0	23,8	5,9
1981	4 445	6 556	47,4	72,9	24,2	6,3
1982	4 382	6 236	46,1	68,5	25,1	6,9
1983	4 472	6 203	46,5	67,5	26,1	7,6
1984	4 624	6 308	47,6	68,0	25,7	7,6
1985	4 794	6 429	48,8	68,7	26,0	7,6
1986	4 964	6 567	49,9	69,5	25,7	7,8
1987	5 152	6 708	51,2	70,1	25,1	7,6
1988	5 368	6 876	52,6	70,9	25,2	7,7

Source : Statistique Canada, publication n° 71-529 au catalogue.

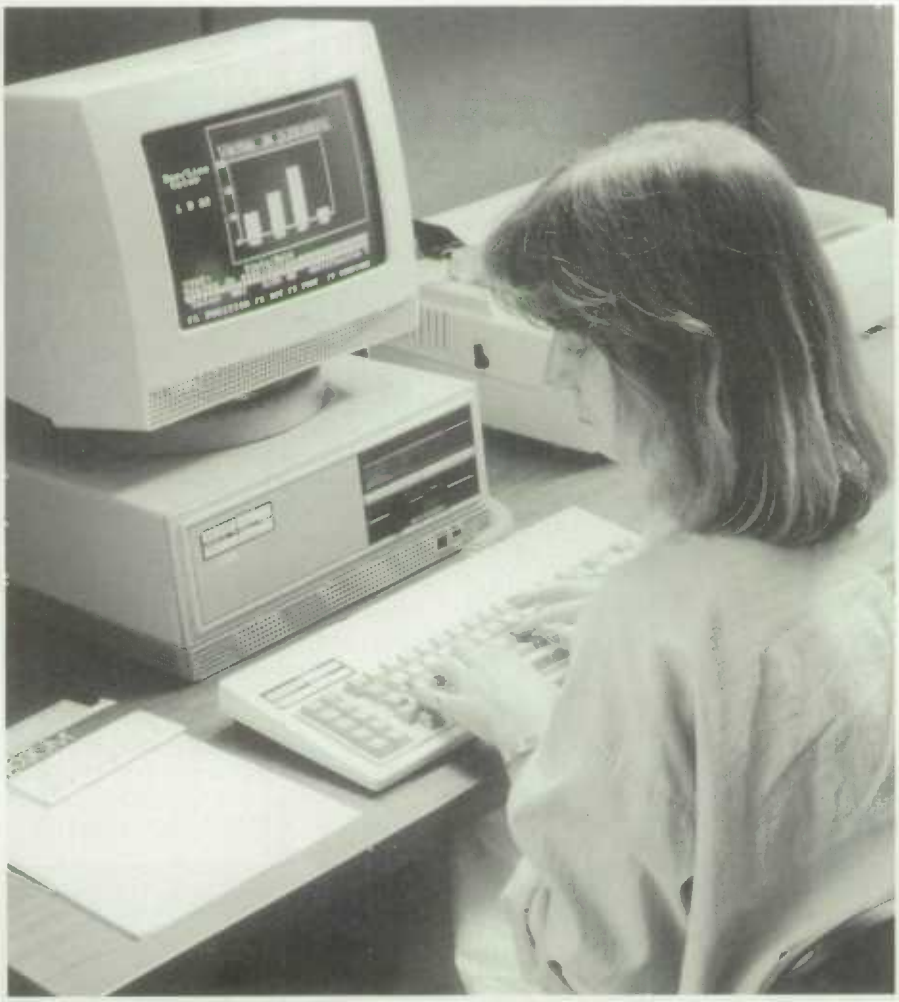

L'examen de chacune de ces activités révèle que c'est le travail de bureau qui représente encore la plus large part des travailleuses. En 1988, près du tiers des femmes occupées (31 %) avaient un emploi de bureau, ce chiffre représentant toutefois une baisse par rapport à la proportion de 36 % enregistrée en 1975. Un autre 17 % des femmes occupées travaillaient dans le domaine des services, 10 % dans la vente, 9 % dans le domaine des soins de santé et 6 % dans l'enseignement.

Rémunération moyenne

La rémunération réelle moyenne des femmes occupées à plein temps s'est accrue de 8 % entre 1975 et 1987 tandis que celle des hommes a légèrement diminué. Par conséquent, si la rémunération des femmes représentait 60 % de celle des hommes en 1975, cette proportion atteignait 66 % en 1987.

Les femmes occupées à plein temps gagnaient en moyenne 21 000 $ en 1987, une hausse par rapport à la moyenne de 19 500 $ (en dollars constants de 1987) enregistrée en 1975. Pendant la même période, la rémunération moyenne des hommes tombait de 32 300 $ à 31 900 $.

L'écart entre la rémunération des femmes et celle des hommes se maintient quel que soit le niveau de scolarité. Même les femmes qui détenaient un diplôme universitaire, c'est-à-dire les mieux rémunérées, touchaient seulement 70 % de la rémunération moyenne des diplômés universitaires de sexe masculin. Il se peut toutefois que la situation soit en train de changer étant donné que la proportion correspondante était de 80 % chez les diplômées universitaires âgées de 25 à 34 ans.

Il y a toutefois certains groupes pour lesquels la rémunération des femmes et des hommes est sensiblement la même. Par exemple, il n'y a pratiquement aucune différence entre la rémunération moyenne des hommes et des femmes jamais mariés exerçant un métier ou une profession comparable.

Jo-Anne B. Parliament est directrice adjointe de *Tendances sociales canadiennes*.

[+] Pour plus de détails sur les tendances d'emploi des femmes exerçant une profession, voir le numéro du printemps 1989 de *Tendances sociales canadiennes*.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Gains des femmes en pourcentage des gains des hommes, 1967-1987[1]

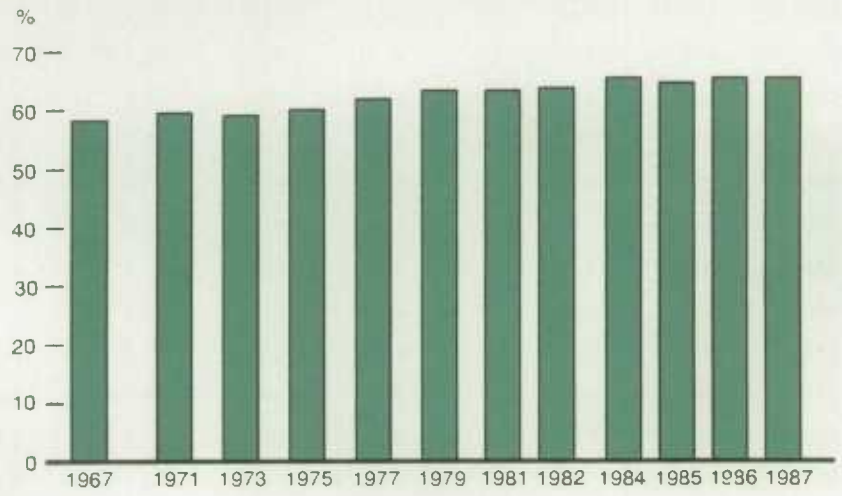

1. Comprend les personnes qui ont travaillé à temps plein toute l'année.
Source : Statistique Canada, publication n° 13-217 au catalogue.

LES SORTIES AU RESTAURANT

par Linda Robbins

Les Canadiens sont de plus en plus portés à acheter des plats tout préparés ou à prendre des repas à l'extérieur, que ce soit dans des restaurants de cuisine rapide ou dans des restaurants gastronomiques. Selon les résultats d'un sondage Gallup réalisé en 1988[1], environ sept adultes sur dix avaient pris un repas au restaurant au cours de la semaine écoulée et seulement 5 % des personnes interrogées ont dit ne jamais manger à l'extérieur.

Par conséquent, la part des dépenses d'alimentation qui revient aux repas pris à l'extérieur, notamment dans les restaurants offrant le service à table, les établissements de restauration rapide et les cafétérias, ne cesse d'augmenter. En 1986, le ménage moyen a consacré plus du quart de son budget alimentaire à de tels repas, ce qui constitue une hausse considérable par rapport à 1969, où cette proportion était de 15 %.

L'évolution de la composition des ménages et de l'activité sur le marché du travail sont deux facteurs qui ont contribué à l'augmentation du nombre de repas achetés ou pris hors du domicile. Il arrive souvent que les couples à deux revenus et les personnes seules en ménage n'aient pas le temps ou l'envie de préparer un repas à la maison : ils préfèrent aller au restaurant ou acheter un plat qu'ils emportent avec eux ou se font livrer.

Les membres de certains segments de la population sont plus portés que d'autres à manger ailleurs que chez eux. Ainsi, les gens à l'aise financièrement prennent plus de repas au restaurant que ceux qui ont des revenus inférieurs et ils consacrent une plus grande part de leur budget alimentaire à cette forme de consommation. Les ménages où la femme travaille à plein temps, les couples mariés sans enfants et les personnes qui vivent seules sont également proportionnellement plus nombreux à fréquenter les établissements de restauration.

La plupart des Canadiens prennent des repas au restaurant

La majeure partie des Canadiens prennent des repas au restaurant au moins à l'occasion, et la plupart le font régulièrement.

Le sondage Gallup réalisé en 1988 a révélé que 69 % des adultes interrogés étaient allés au restaurant au cours de la semaine précédente et, parmi eux, 46 % y étaient allés dans les trois derniers jours. Pour ce qui est des autres, 18 % avaient pris un repas au restaurant une à quatre semaines auparavant et 7 %, plus d'un mois avant. Seulement 5 % des adultes ont dit ne jamais prendre de repas ailleurs qu'à la maison.

Il existe un lien étroit entre le fait de manger à l'extérieur et le revenu. Tandis que 59 % des membres de ménages dont le revenu dépasse 40 000 $ avaient pris un repas ailleurs qu'à la maison dans les trois derniers jours, seulement 31 % des membres de ménages dont le revenu est inférieur à 20 000 $ en avaient fait autant.

Les jeunes étaient particulièrement nombreux à avoir pris un repas hors de leur domicile récemment. C'était notam-

1. Gallup Canada, Inc. et l'Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation, *Gallup on Eating Out*, septembre 1988, volume 2, n° 1.

ment le cas de près des deux tiers (63 %) des jeunes de 18 à 24 ans, lesquels ont pris un repas au restaurant au cours des trois derniers jours. Cette proportion chutait dans les groupes d'âge plus avancé, tombant à un peu plus du quart (27 %) chez les 65 ans et plus.

On a également observé que plus le niveau d'instruction est élevé, plus les gens mangent à l'extérieur : 64 % des gens qui ont étudié à l'université étaient allés au restaurant dans les trois derniers jours, comparativement à 44 % des personnes qui avaient fait des études secondaires et à 30 % de celles qui n'avaient pas été au-delà du primaire.

Qui dépense le plus ?

En 1986, les ménages canadiens ont consacré 27 % de leur budget alimentaire aux repas pris au restaurant, comparativement à 15 % en 1969. Cette proportion varie cependant selon le segment de la population.

Dans les ménages à revenu élevé, la part des dépenses d'alimentation qui va à la consommation hors domicile est particulièrement grande. Elle était de 35 % dans les ménages dont le revenu est supérieur à 60 000 $, mais de 21 % seulement dans les ménages disposant de moins de 10 000 $ par an pour vivre.

Les familles sans enfants dépensent proportionnellement davantage d'argent pour les repas pris au restaurant que les familles avec enfants. En 1986, les premières ont consacré 30 % de leur budget alimentaire à ce type de repas et les secondes, 22 %. En revanche, il est étonnant de constater que les familles monoparentales y consacrent la même part de leur budget que les familles époux-épouse avec enfants.

Par ailleurs, dans les ménages où l'épouse travaille à plein temps, 30 % de la consommation alimentaire est faite hors domicile. Lorsque l'épouse travaille à temps partiel, cette proportion est de 25 % et lorsque celle-ci ne travaille pas à l'extérieur de la maison, elle est de 20 % seulement.

Comme on pouvait s'y attendre, la part des dépenses d'alimentation qui va aux repas pris au restaurant est beaucoup plus grande chez les célibataires que dans les familles. En 1986, ce genre de dépense a représenté la moitié du budget alimentaire des hommes non mariés et 30 % de celui des femmes non mariées. En comparaison, les familles avec enfants y ont consacré 22 % de leur budget.

Toutefois, la consommation alimentaire hors domicile des célibataires diminue lorsque ceux-ci prennent de l'âge. Alors que les hommes non mariés de moins de 45 ans avaient consacré 56 % de leur budget alimentaire aux repas pris au restaurant (plus que tout autre groupe), les hommes mariés de plus de 65 ans n'y avaient consacré que 27 %. Chez les femmes non mariées, les chiffres correspondants étaient de 45 % et 17 % respectivement.

Les repas pris au restaurant représentent une plus forte proportion du budget alimentaire des ménages urbains que de celui des ménages ruraux. Dans les grandes villes (500 000 habitants et plus), cette proportion était de 29 %, tandis qu'elle était de 21 % ailleurs.

La proportion des dépenses reliées aux repas au restaurant varie selon la province et elle est généralement plus forte en Ontario et dans l'Ouest qu'au Québec et dans la région de l'Atlantique. C'est en Ontario et en Alberta que les ménages ont consacré la plus grande part de leur budget alimentaire aux repas pris à l'extérieur (29 %). En Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Manitoba, cette part était de 27 %. Elle était inférieure à la moyenne nationale de 27 % dans les autres provinces, c'est-à-dire au Québec (25 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (23 %), au Nouveau-Brunswick (22 %), en Nouvelle-Écosse (20 %) et à Terre-Neuve (13 %), où elle atteignait son plus bas niveau.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Dernière fois que les Canadiens ont pris un repas au restaurant, 1988

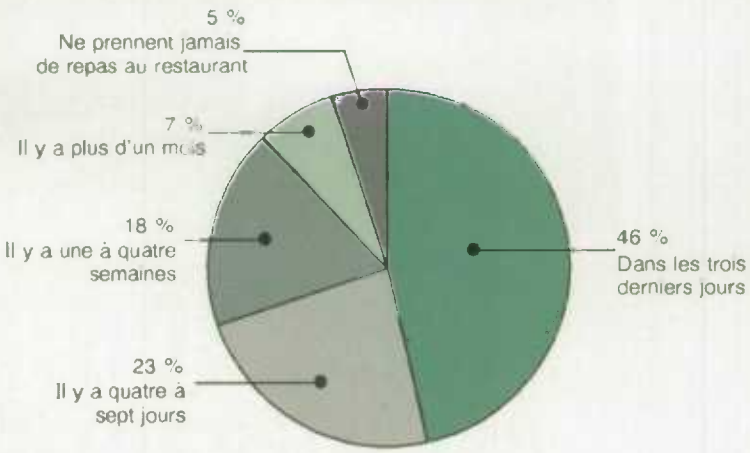

Source : Gallup Canada, Inc. et l'Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation, *Gallup on Eating Out*, septembre 1988, volume 2, n° 1.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de la population ayant pris un repas au restaurant dans les trois derniers jours, selon l'âge et le revenu du ménage, 1988

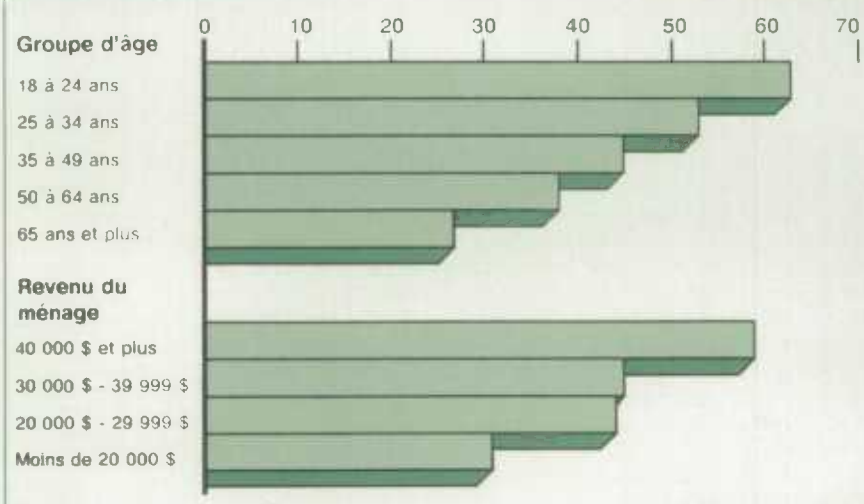

Source : Gallup Canada, Inc. et l'Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation, *Gallup on Eating Out*, septembre 1988, volume 2, n° 1.

Lieux de restauration

En 1987, le Canada comptait près de 35 000 établissements de restauration dont les recettes totales dépassaient 12 milliards de dollars. En 1981, le nombre d'établissements était de 32 000 et les recettes, de 10,7 milliards (en dollars constants de 1987).

En 1986, la plus grande part (58 %) des dépenses consacrées à la consommation alimentaire hors domicile est revenue aux restaurants avec service à table. Suivaient, dans l'ordre, les restaurants de cuisine rapide (25 %, répartis dans des proportions de 13 % et 12 % entre les établissements qui vendent des plats à emporter ou en font la livraison et les restauvolants avec ou sans salle à manger), les cafétérias (10 %) et d'autres genres d'établissements (7 %).

Pour varier

En 1988, près de 80 % des Canadiens adultes ont essayé au moins un restaurant où ils n'avaient jamais mangé auparavant. Parmi eux, 39 % sont allés dans un à trois nouveaux endroits, 17 %, dans quatre à six, et 24 %, dans sept ou plus.

La raison le plus souvent invoquée par les personnes qui se sont ainsi rendues dans des établissements qu'elles ne connaissaient pas (34 %) était la curiosité : elles voulaient goûter ce qu'ils avaient à offrir. La seconde (28 %) était que ces endroits leur avaient été recommandés.

Genre de repas

Quel que soit le type d'établissement fréquenté, le repas du soir représente environ la moitié de la consommation alimentaire hors domicile et le repas de midi, environ le tiers. Pour le reste, 7 % des dépenses dans cette catégorie ont été faites pour le petit déjeuner et 11 %, pour les collations entre les repas.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Part des dépenses totales d'alimentation des familles consacrées aux repas pris au restaurant, selon la situation de l'épouse vis-à-vis de l'emploi, 1986

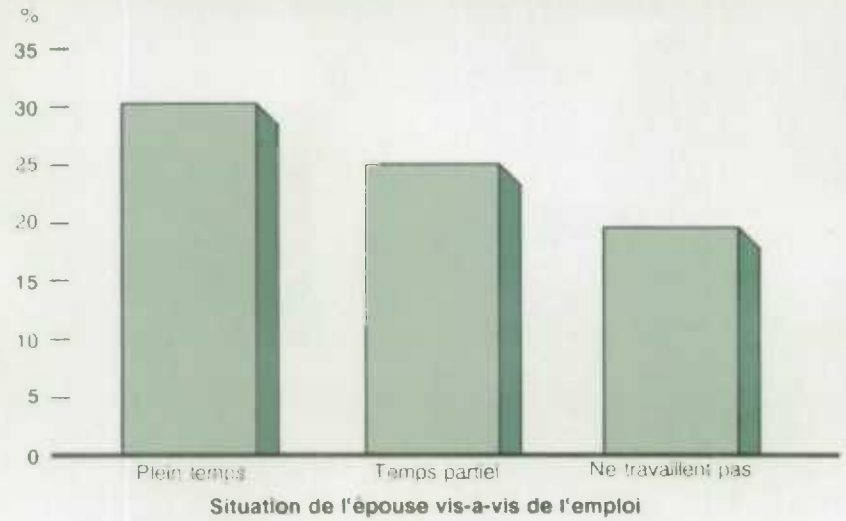

Source : Statistique Canada, publication n° 62-554 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Part des dépenses totales d'alimentation consacrées aux repas pris au restaurant, selon la province, 1986

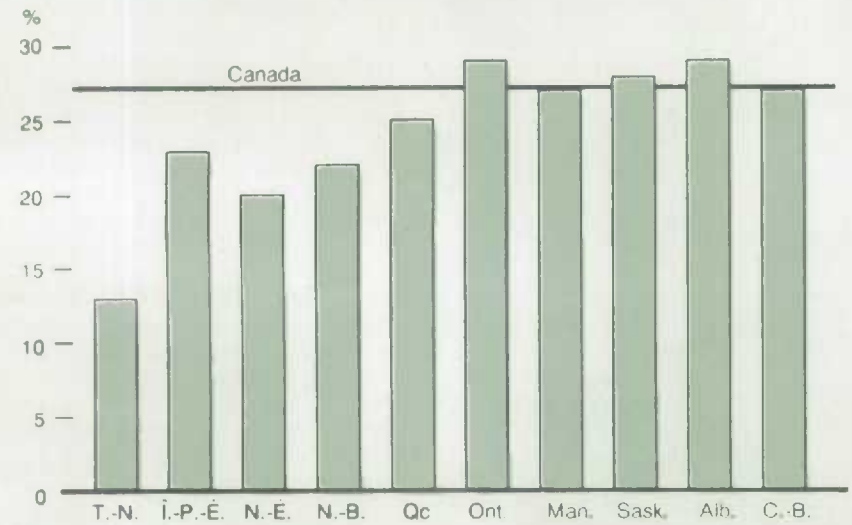

Source : Statistique Canada, publication n° 62-554 au catalogue.

Les fours à micro-ondes

Pour les gens qui ne veulent pas se donner la peine de préparer un repas ou qui n'en ont pas le temps, la meilleure solution est d'aller manger au restaurant. À défaut de quoi, le mieux est d'avoir un four à micro-ondes. D'ailleurs, le nombre de ménages canadiens qui possèdent ce genre d'appareil électroménager est monté en flèche pendant les années 80. En 1988, 54 % des ménages en avaient un, comparativement à 8 % en 1981 et seulement 1 % en 1975.

Les distributrices automatiques

En 1986, les Canadiens ont acheté pour plus de 285 millions de dollars de boissons et d'aliments vendus dans près de 137 000 distributrices automatiques au pays. Les boissons, principalement le café et les boissons gazeuses, représentaient environ les deux tiers de ces achats. Quant aux aliments, il s'agissait principalement d'articles à grignoter : tablettes de chocolat, bonbons et croustilles.

Plus de la moitié (53 %) des distributrices automatiques sont situées dans des usines ou des bureaux commerciaux. On en trouve 10 % dans des établissements institutionnels comme les hôpitaux, les universités et les écoles et presque autant (9 %) dans les hôtels, motels, restaurants et tavernes. Les autres sont dans divers endroits, notamment les stations-service, les cinémas et les salles de quilles.

Linda Robbins est chercheuse en économie familiale à la Division de l'analyse et des marchés agro-alimentaires d'Agriculture Canada.

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

par Lynn Barr

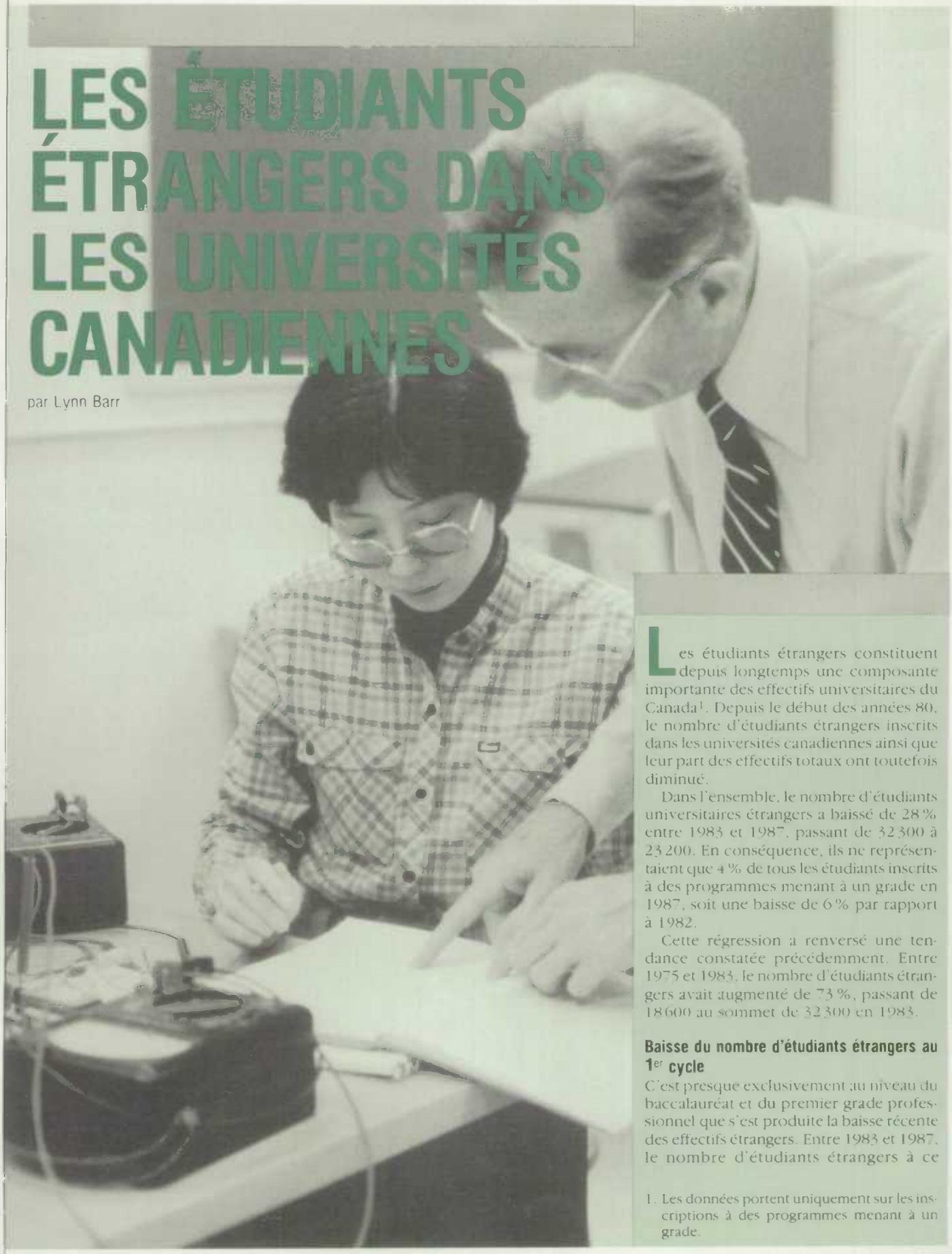

Les étudiants étrangers constituent depuis longtemps une composante importante des effectifs universitaires du Canada[1]. Depuis le début des années 80, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités canadiennes ainsi que leur part des effectifs totaux ont toutefois diminué.

Dans l'ensemble, le nombre d'étudiants universitaires étrangers a baissé de 28 % entre 1983 et 1987, passant de 32 300 à 23 200. En conséquence, ils ne représentaient que 4 % de tous les étudiants inscrits à des programmes menant à un grade en 1987, soit une baisse de 6 % par rapport à 1982.

Cette régression a renversé une tendance constatée précédemment. Entre 1975 et 1983, le nombre d'étudiants étrangers avait augmenté de 73 %, passant de 18 600 au sommet de 32 300 en 1983.

Baisse du nombre d'étudiants étrangers au 1er cycle

C'est presque exclusivement au niveau du baccalauréat et du premier grade professionnel que s'est produite la baisse récente des effectifs étrangers. Entre 1983 et 1987, le nombre d'étudiants étrangers à ce

1. Les données portent uniquement sur les inscriptions à des programmes menant à un grade.

niveau a chuté de 40 %, passant de 24 000 à 14 400. Conséquemment, la proportion d'étudiants étrangers dans l'ensemble des inscriptions au niveau du baccalauréat est passée de plus de 5 % en 1982 à moins de 3 % en 1987.

Stabilité du nombre d'inscriptions aux 2e et 3e cycles

Par contraste, le nombre d'étudiants étrangers de 2e et 3e cycles a légèrement augmenté (7 %), partant de 8 300 en 1983 pour atteindre 8 800 en 1987. Ce taux d'augmentation égale presque celui des étudiants canadiens inscrits à ce niveau. En conséquence, la proportion d'étudiants étrangers inscrits au niveau de la maîtrise et du doctorat s'est maintenue à environ 11 % durant cette période.

La plupart des étudiants étrangers sont d'origine asiatique

Depuis le milieu des années 70, la représentation relative des étudiants étrangers par nationalité a changé de façon importante. La proportion d'étudiants asiatiques et africains a augmenté tandis que le pourcentage d'étudiants américains et européens a diminué.

En 1987, plus de la moitié (54 %) des étudiants étrangers au Canada étaient des Asiatiques alors qu'en 1975 cette proportion était d'un peu plus du tiers (34 %). Ce chiffre de 54 % représente toutefois une légère baisse par rapport au sommet de 57 % atteint en 1983.

La plupart des étudiants asiatiques viennent de Hong Kong. En fait, on en dénombrait près de 6 000 en 1987, soit 25 % de l'ensemble des inscriptions d'étudiants étrangers. Environ 7 % des étudiants étrangers viennent de la Chine et 5 %, de la Malaysia.

La proportion d'étudiants venant d'Afrique a aussi beaucoup augmenté. En 1987, elle avait doublé (16 %) par rapport à 1975 (8 %). Plus du tiers des étudiants africains au Canada venaient de trois pays : le Kenya, le Maroc et la Tunisie.

Par ailleurs, les proportions d'étudiants venant des États-Unis et de l'Europe ont décliné. En 1987, 9 % des étudiants étrangers étaient américains, ce qui représente une forte baisse par rapport à 1975 (21 %). Durant la même période, le pourcentage d'étudiants européens est tombé de 13 % à 11 %.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif total des universités, selon le cycle, 1975-1987

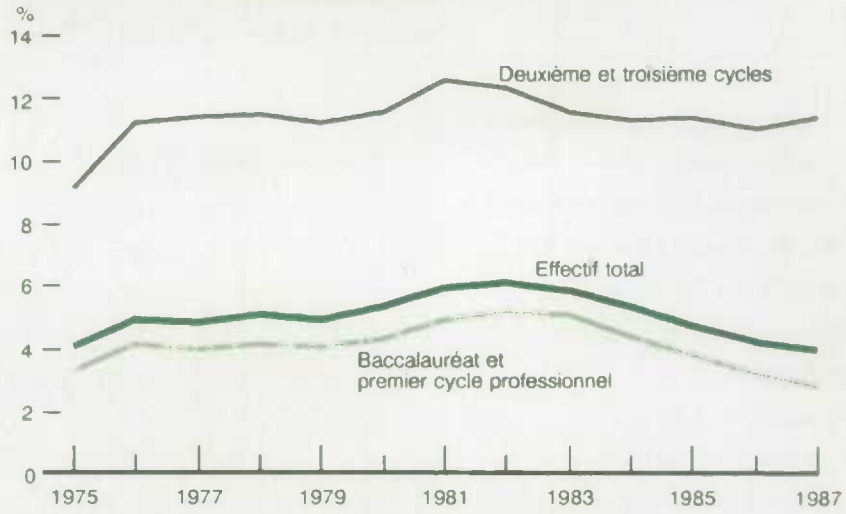

Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Origine des étudiants d'université étrangers, 1975 et 1987

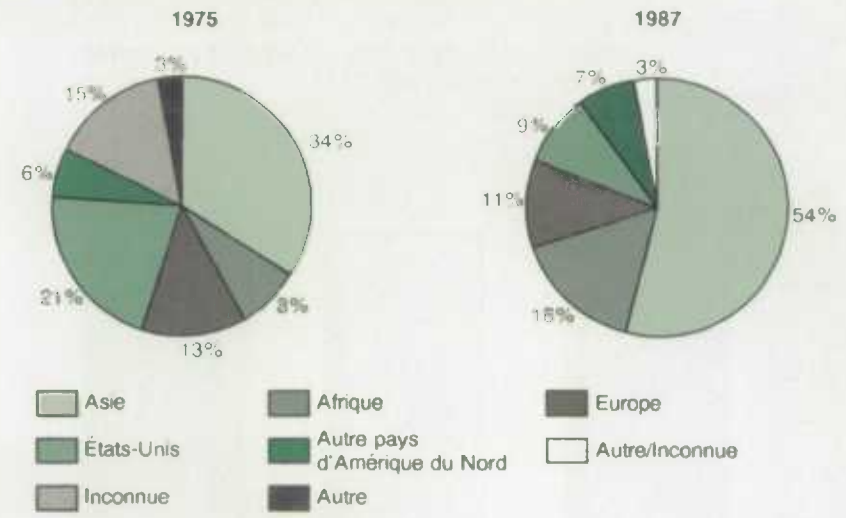

Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Les choix de programmes diffèrent

Les domaines d'études choisis par les étudiants universitaires étrangers diffèrent de ceux des étudiants canadiens. En 1987, au niveau du baccalauréat et du premier grade professionnel, les étudiants étrangers semblaient davantage s'inscrire à des programmes de mathématiques et sciences physiques, d'administration des affaires et commerce, de génie et sciences appliquées. Près de 50 % des étudiants étrangers de 1er cycle étaient inscrits à l'un de ces programmes comparativement à seulement un peu plus du quart (26 %) des étudiants canadiens du même niveau. Par ailleurs, les étudiants étrangers étaient beaucoup moins portés que les étudiants canadiens à choisir les domaines de l'éducation, des beaux-arts et des arts appliqués, des lettres et sciences humaines, et des professions de la santé.

La concentration d'étudiants étrangers dans un nombre relativement restreint de domaines était encore plus forte au niveau de la maîtrise et du doctorat qu'au baccalauréat. Plus de la moitié (54 %) des étudiants étrangers des 2e et 3e cycles avaient choisi un des trois domaines scientifiques et techniques (génie et sciences appliquées, mathématiques et sciences physiques, sciences agricoles et biologiques) par rapport à seulement 22 % des étudiants canadiens. Mais contrairement à la tendance observée au niveau du baccalauréat, une proportion beaucoup plus faible d'étudiants étrangers des 2e et 3e cycles que d'étudiants canadiens avaient opté pour l'administration des affaires et le commerce.

Domaine d'études des étudiants universitaires étrangers et canadiens, selon le grade, 1987

Domaine d'études	Baccalauréat et premier grade professionnel		2e et 3e cycles	
	Étrangers	Canadiens	Étrangers	Canadiens
	%			
Administration des affaires et commerce	19	12	7	14
Sciences sociales	18	19	15	20
Mathématiques et sciences physiques	17	6	20	7
Génie et sciences appliquées	14	8	24	9
Lettres et sciences humaines	7	10	11	16
Sciences agricoles et biologiques	5	6	10	6
Éducation	2	12	6	19
Professions de la santé	2	6	6	6
Beaux-arts et arts appliqués	2	4	1	2
Arts et sciences (général)	14	17	--	--
Non déclaré	1	1	--	--
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
Nombre total d'étudiants	**14 400**	**497 700**	**8 800**	**66 800**

-- nombres infimes
Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage d'hommes chez les étudiants d'université étrangers, selon le cycle, 1987

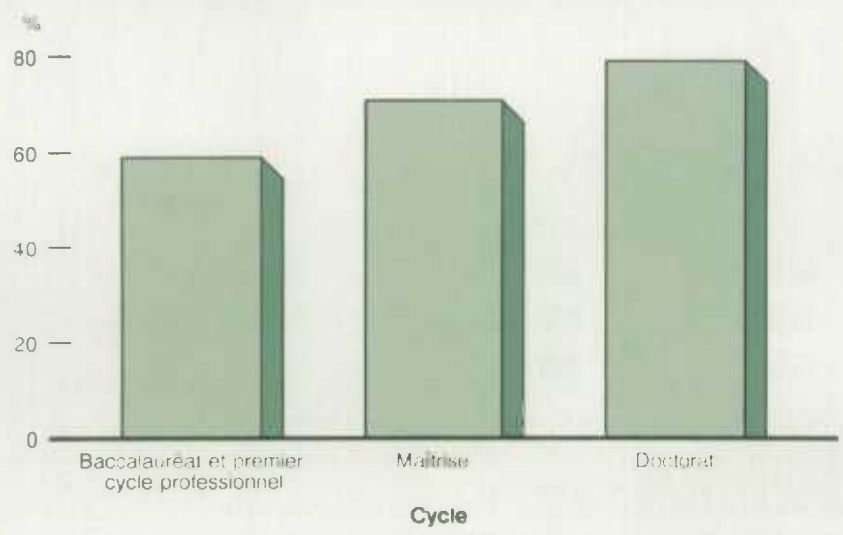

Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Les hommes sont en majorité

En 1987, près des deux tiers (65 %) des étudiants étrangers fréquentant des universités canadiennes étaient des hommes.

La proportion d'étudiants universitaires de sexe masculin varie cependant selon le pays ou la région d'origine. Elle s'établit à 51 % pour les étudiants américains, à 62 % pour ceux qui sont originaires de Hong Kong et à 65 % pour ceux qui viennent de l'Europe. La proportion d'étudiants de sexe masculin qui viennent de la Chine (75 %) et de l'Afrique (81 %) est beaucoup plus forte.

La proportion d'hommes parmi les étudiants étrangers augmente avec le niveau d'études. En 1987, les hommes constituaient 59 % des étudiants étrangers au niveau du baccalauréat et du premier grade professionnel, 71 % au niveau de la maîtrise et 79 % au niveau du doctorat. Ces proportions étaient plus élevées que les chiffres correspondants pour les étudiants canadiens, qui s'établissaient à 46 % au niveau du baccalauréat, à 52 % au niveau de la maîtrise et à 60 % au niveau du doctorat.

Lynn Barr est adjointe de recherche à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

Les étudiants étrangers au Canada

En 1987, les 23 200 étudiants étrangers inscrits à des programmes menant à un grade dans les universités canadiennes représentaient moins de la moitié (43 %) de tous les étudiants étrangers fréquentant un établissement d'enseignement au Canada cette année-là. On comptait aussi parmi les effectifs étrangers environ 4000 étudiants inscrits à un programme aboutissant à un diplôme ou à un certificat universitaire. En outre, on dénombrait près de 16 800 élèves étrangers aux niveaux primaire et secondaire, et environ 10 000 inscrits dans les collèges communautaires et les écoles de métiers.

Frais de scolarité

La diminution récente des inscriptions d'étudiants étrangers au 1er cycle dans les universités canadiennes peut être en partie attribuable aux frais de scolarité plus élevés imposés aux étudiants étrangers.

En 1987 par exemple, les frais de scolarité des étudiants étrangers de 1er cycle fréquentant l'université à plein temps étaient dix fois plus élevés au Québec et trois fois plus élevés en Ontario que ceux des étudiants canadiens. Le Manitoba et Terre-Neuve sont les deux seules provinces qui n'imposent pas des frais de scolarité plus élevés.

De nouveaux règlements sur le travail, entrés en vigueur au début de 1988, pourraient contribuer à contrebalancer les problèmes financiers entraînés par les frais de scolarité plus élevés. Les étudiants étrangers peuvent maintenant travailler sur le campus pendant leurs études. Ils peuvent également, une fois leurs études terminées, travailler à temps plein pendant une période d'au plus un an dans un domaine lié à leur spécialisation.

LES ORIGINES ETHNIQUES DE LA POPULATION CANADIENNE

par Pamela M. White

Au tournant du siècle, la population canadienne se composait principalement de personnes représentant deux grands groupes ethniques : les Britanniques et les Français. Toutefois, les vagues successives d'immigrants venus de nombreux pays ont considérablement diversifié la composition ethnique du Canada. Durant les premières décennies de notre siècle et après la Deuxième Guerre mondiale, des immigrants de l'Europe de l'Ouest et de l'Est, et de la Scandinavie sont venus s'installer en grand nombre au Canada. Dans les années 60, le pays a accueilli une proportion grandissante d'immigrants originaires du sud de l'Europe et des États-Unis et, durant les années 70 et 80, les immigrants venaient surtout de l'Asie, de l'Afrique, des Antilles, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Origine ethnique

L'origine ethnique désigne l'ethnie ou le groupe culturel (ou les groupes culturels) auxquels les Canadiens appartiennent. Elle a trait aux souches ou aux origines ancestrales de la population et ne doit pas être confondue avec d'autres variables comme la citoyenneté ou la nationalité.

Pour que les données offrent un meilleur aperçu de la diversité ethnique du Canada, les répondants du recensement de 1986 pouvaient déclarer plus d'une origine ethnique. Cette année-là, 28 % des Canadiens ont indiqué plus d'une origine ethnique et, de ce groupe, 17 % ont indiqué deux origines, 7 % en ont donné trois et 4 % en ont déclaré quatre ou plus.

La composition ethnique actuelle de la population se caractérise par la présence des descendants nés au Canada des différents courants d'immigrants, des immigrants récents et de la population autochtone. En 1986, les personnes d'origine britannique ou française formaient encore les deux groupes ethniques les plus importants, mais ni l'un ni l'autre ne représentait plus la majorité de la population. En même temps, près du quart des Canadiens déclaraient des origines ethniques autres que britanniques ou françaises.

La majorité des Canadiens sont d'origine britannique ou française

Comme mentionné précédemment, en 1986, les répondants dont les antécédents étaient britanniques et français formaient les deux groupes ethniques les plus importants au Canada. Les personnes d'origine britannique, c'est-à-dire celles qui ont déclaré une ascendance anglaise, irlandaise, écossaise, galloise ou une combinaison de ces origines formaient 34 % de la population. Ceux qui ont indiqué une extraction française représentaient 24 % de l'ensemble des Canadiens.

En outre, 5 % des répondants ont déclaré une combinaison d'origines ethniques britanniques et françaises tandis que 13 % ont indiqué un mélange d'ascendances britanniques et (ou) françaises ainsi que d'autres origines.

Forte proportion de répondants d'origine autre que britannique et française

Les personnes qui n'ont pas d'ascendance britannique ou française forment aussi une proportion importante de la population. En 1986, cette proportion atteignait 25 %.

Traditionnellement, les personnes d'ascendance européenne constituent les groupes les plus importants d'origine non britannique ou française. Dans l'ensemble, en 1986, les personnes ayant déclaré une seule origine européenne autre que britannique ou française représentaient 16 % de la population totale. Celles qui ont indiqué des ancêtres allemands, italiens ou ukrainiens[1] composaient les plus importants de ces groupes et représentaient respectivement 3,6 %, 2,8 % et 1,7 % de la population canadienne.

Cependant, une proportion considérable de la population est maintenant d'origine non européenne, plus particulièrement asiatique, par suite de la venue d'un nombre croissant d'immigrants d'autres continents pendant les années 70 et 80.

Les personnes qui ont indiqué une origine asiatique seulement représentaient 4 % de la population canadienne en 1986. De ce groupe, 1,4 % ont déclaré une ascendance chinoise et 1,1 %, des origines sud-asiatiques, particulièrement indo-asiatiques.

Le groupe ethnique non européen le plus important est toutefois composé des

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Origine ethnique des Canadiens, 1986

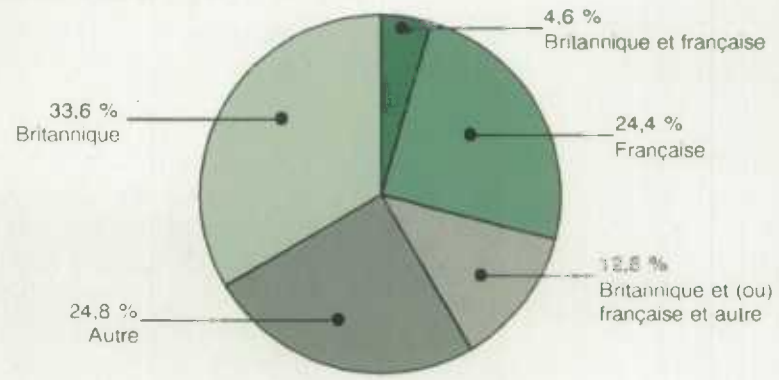

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Origine ethnique des Canadiens d'ascendance autre que britannique ou française, 1986

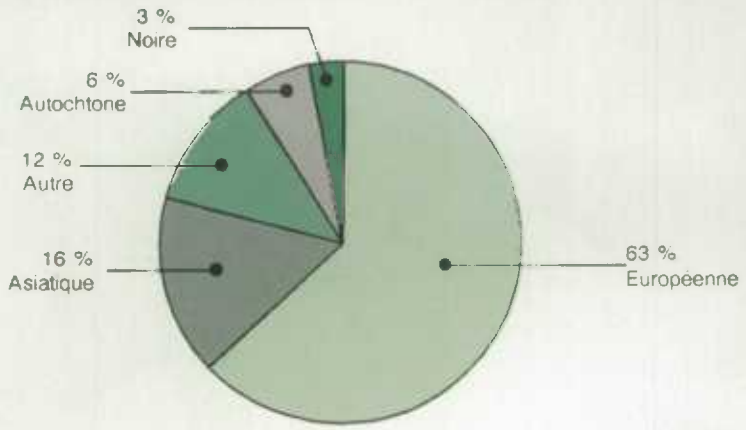

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

1. Comprend seulement les personnes ayant indiqué une seule origine ethnique.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Proportion de la population d'origine ethnique autre que britannique ou francaise, selon la province, 1986

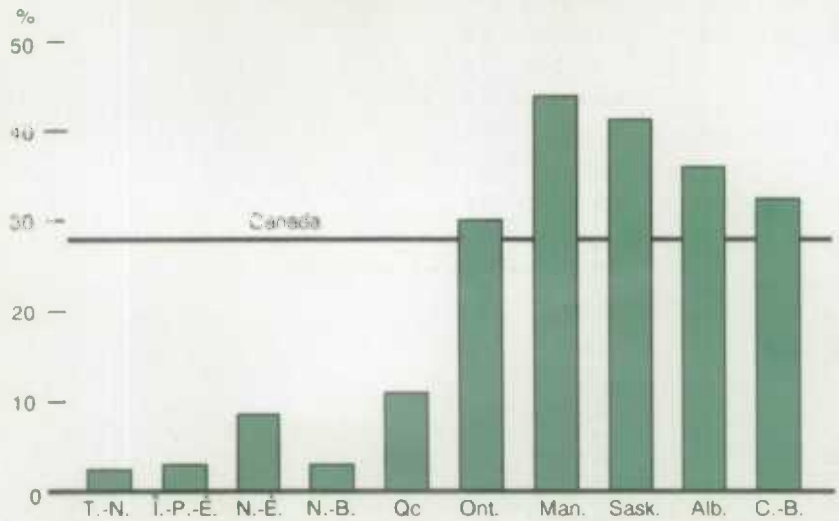

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

autochtones nord-américains. En 1986, plus de trois quarts de million de personnes ou 3 % de la population totale ont indiqué une origine indienne, inuit ou métisse. De ce nombre, environ la moitié a déclaré un mélange d'origines autochtones et non autochtones.

Variation importante de la composition ethnique selon la région

La composition ethnique de la population varie considérablement à travers le Canada. Bien que les personnes de souche britannique forment la proportion la plus importante de la population dans toutes les provinces sauf le Québec, cette proportion varie de près de 90 % à Terre-Neuve à seulement 30 % au Manitoba et en Saskatchewan.

Naturellement, le gros de la population du Québec, près de 80 % en 1986, est d'ascendance française. Les répondants d'origine française représentent aussi environ le tiers de la population du Nouveau-Brunswick. Dans les autres provinces, la proportion de la population ayant indiqué une origine française était beaucoup moins

importante, allant de 9 % à l'Île-du-Prince-Édouard à seulement 2 % en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve.

La proportion de la population provinciale d'origine autre que britannique ou française diffère elle aussi beaucoup selon la province. Elle dépassait 40 % au Manitoba et en Saskatchewan, 35 % en Alberta et 30 % en Ontario et en Colombie-Britannique. Par contre, elle n'excédait pas 11 % au Québec, 9 % en Nouvelle-Écosse, 3 % au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard et 2 % à Terre-Neuve.

La proportion de la population d'origine autre que britannique ou française varie aussi considérablement selon la province. Dans les provinces des Prairies, les personnes d'ascendance allemande et ukrainienne constituaient les groupes ethniques les plus importants. En fait, les personnes ayant déclaré une ascendance allemande ou ukrainienne comme seule origine ethnique représentaient 19 % de la population en Saskatchewan, 17 % au Manitoba et 12 % en Alberta.

Les personnes de souche allemande formaient aussi le deuxième groupe ethnique en importance en Colombie-Britannique. Les personnes d'origine asiatique venaient toutefois au troisième rang dans cette province, 4 % d'entre elles ayant déclaré des origines chinoises et 2,4 %, des origines sud-asiatiques.

Les provinces de l'Ouest ont aussi une population autochtone assez importante. Les personnes qui ont déclaré une origine autochtone seulement formaient 6 % de la population en Saskatchewan, 5 % au Manitoba et 2 % en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les personnes d'origine italienne formaient au Québec et en Ontario le principal groupe ethnique autre que britannique ou français. Les répondants d'origine juive et les autochtones venaient au deuxième rang au Québec tandis qu'en Ontario, ce sont les personnes d'ascendance allemande et hollandaise qui occupaient ce rang.

Les personnes ayant seulement déclaré être d'origine allemande formaient un peu moins de 3 % de la population en Nouvelle-Écosse tandis que les répondants d'origine hollandaise représentaient environ 1 % de la population de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. En outre, un peu moins de 1 % des résidents de la Nouvelle-Écosse ont déclaré être de race noire, soit la proportion provinciale la plus élevée pour ce groupe.

Les personnes d'origine autochtone forment le groupe ethnique, ni britannique ni français, le plus important à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. Toutefois, ne représentant qu'un peu plus de 0,5 % de la population, elles forment seulement une faible proportion des résidents dans chaque province.

Origine ethnique de la population selon la province, 1986

	Britannique	Française	Britannique et française	Britannique et (ou) française et autre	Autre	Total	Principaux autres groupes (pourcentage de la population ayant déclaré une seule origine ethnique)	
			%					%
Terre-Neuve	89,0	2,0	4,3	2,4	2,3	100,0	Autochtone	0,7
							Allemand	0,2
Île-du-Prince Édouard	69,1	8,9	12,1	6,7	3,2	100,0	Hollandais	1,0
							Allemand	0,4
							Autochtone	0,3
Nouvelle-Écosse	62,7	6,2	9,3	13,1	8,6	100,0*	Allemand	2,5
							Hollandais	1,1
							Noir	0,9
Nouveau-Brunswick	46,9	33,3	10,0	6,6	3,2	100,0	Autochtone	0,6
							Allemand	0,5
							Hollandais	0,4
Québec	5,9	77,8	2,7	2,7	11,0	100,0	Italien	2,5
							Juif	1,3
							Autochtone	0,8
Ontario	43,8	5,9	5,7	14,3	30,2	100,0	Italien	5,1
							Allemand	3,2
							Hollandais	1,9
Manitoba	29,6	5,3	3,4	17,7	44,0	100,0	Allemand	9,2
							Ukrainien	7,6
							Autochtone	5,3
Saskatchewan	29,8	3,4	2,8	22,5	41,5	100,0	Allemand	12,9
							Ukrainien	6,1
							Autochtone	5,6
Alberta	34,4	3,3	3,9	22,3	36,1	100,0	Allemand	7,8
							Ukrainien	4,6
							Hollandais	2,4
Colombie-Britannique	41,8	2,4	3,7	19,6	32,5	100,0	Allemand	5,2
							Chinois	4,0
							Sud-asiatique	2,4
Canada	33,6	24,4	4,6	12,6	24,9	100,0	Allemand	3,6
							Italien	2,8
							Ukrainien	1,7

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Pamela M. White est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

LES JEUNES ADULTES VIVANT AVEC LEURS PARENTS

par Monica Boyd et Edward T. Pryor

La composition familiale et les modalités de vie tant des jeunes que des personnes âgées ont connu des transformations imprévues durant les dernières décennies. Un plus grand nombre de Canadiens âgés vivent seuls et, jusqu'à récemment, les jeunes quittaient le foyer parental de plus en plus tôt. Chez les jeunes adultes canadiens, cette tendance à quitter le foyer familial pour établir leur propre ménage a pris de l'ampleur. Entre 1971 et 1981, le pourcentage d'adultes non mariés vivant avec leurs parents a ainsi diminué.

Des données récentes du recensement du Canada indiquent toutefois qu'il s'est produit un renversement de cette tendance entre 1981 et 1986. La proportion de jeunes adultes non mariés demeurant avec leurs parents a en effet augmenté durant cette période.

On observe un changement particulièrement notable chez les personnes non mariées de 20 à 29 ans quant au choix de vivre seules (c'est-à-dire d'occuper un logement seules ou avec des personnes non apparentées) ou dans un ménage familial. En 1986, chez les 20 à 24 ans, six femmes sur dix et sept hommes sur dix vivaient avec leur père ou leur mère ou les deux. Même dans la vingtaine avancée, la proportion d'hommes et de femmes seuls ou non mariés qui vivaient avec leurs parents dépassait 40 % et 30 % respectivement.

Le pourcentage croissant de jeunes adultes dans la vingtaine qui vivent à la maison a contribué au vieillissement de la population globale d'enfants de 15 à 34 ans qui demeurent avec leurs parents. En 1971, un peu plus du quart des jeunes femmes et du tiers des jeunes hommes partageant le domicile familial étaient âgés de 20 à 29 ans. En 1986, près de 40 % des femmes et de la moitié des hommes non mariés habitant avec leurs parents appartenaient à ce groupe d'âge. Non seulement les jeunes adultes seuls ou non mariés sont-ils proportionnellement plus nombreux à vivre à la maison, mais ils sont plus vieux que les jeunes adultes qui demeuraient au foyer au cours des décennies précédentes.

Il y a plusieurs raisons de s'intéresser à la question des enfants adultes qui vivent avec leurs parents, mais deux sont évidentes : 1) la tendance récente observée chez les jeunes adultes concernant les modalités de vie est un renversement de la précédente tendance à long terme qu'avaient les jeunes à quitter le foyer assez tôt; 2) il importe d'expliquer ce renversement et ses conséquences pour être en mesure de comprendre la vie familiale contemporaine.

Ce renversement de tendance a été masqué en partie par d'autres changements relatifs à la composition des ménages canadiens, par exemple le fait de vivre seul, l'augmentation des formes de cohabitation différentes du mariage et la hausse du nombre de ruptures familiales.

Bien que chacun de ces changements ait donné lieu à une prolifération de régimes et de modes de vie qui, combinés, ont entraîné une réduction de la taille moyenne des ménages, le fait de quitter le foyer familial à un moins jeune âge et d'y retourner subséquemment semble constituer une tendance compensatoire résultant peut-être d'un changement dans l'attitude relative au mariage et des conditions économiques auxquelles les jeunes adultes d'aujourd'hui font face.

Facteurs déterminant la décision de quitter le foyer ou d'y rester

Les données du recensement fournissent un aperçu de la situation concernant la remise à plus tard du mariage. Le pourcentage de Canadiens mariés à un âge donné a diminué entre 1976 et 1986, ce qui indique que les mariages ont lieu à un moins jeune âge. Les jeunes adultes qui décident de remettre le mariage à plus tard peuvent 1) opter pour une vie indépendante et quitter le foyer parental afin de vivre seuls ou avec d'autres, ou 2) demeurer chez leurs parents ou retourner y vivre alors qu'auparavant, ils auraient peut-être été mariés et dans un ménage distinct à cet âge.

Il semble qu'un nombre croissant de jeunes adultes non mariés aient choisi la deuxième option. Ils vivent avec leurs parents durant une période du cycle de vie familiale où les parents auraient pu auparavant s'attendre à être libérés de leurs responsabilités parentales directes. Le foyer familial continue de se vider, mais le processus s'étend maintenant sur une plus longue période de transition.

Beaucoup d'autres facteurs influent sur la décision de quitter le foyer parental et d'établir un nouveau ménage, notamment

le sexe des enfants adultes, l'origine ethnique, le niveau de scolarité, l'activité et le revenu individuel. Certains facteurs favorisent cette décision (par exemple, un bon revenu d'emploi facilite la formation d'un ménage, tout comme un niveau de scolarité élevé permet souvent d'obtenir un emploi bien rémunéré), tandis que d'autres contribuent à la retarder (par exemple faire des études supérieures à plein temps).

En comparaison des personnes seules dans la vingtaine, les personnes non mariées du même groupe d'âge qui vivaient avec leurs parents en 1981 étaient plus susceptibles de résider dans une région rurale, de parler le français à la maison, d'avoir un niveau de scolarité moins élevé, de fréquenter l'école, d'être en chômage ou inactives et d'avoir des revenus plus faibles. En 1981, près du quart des jeunes hommes non mariés habitant dans une région rurale demeuraient avec leurs parents, comparativement à un peu plus de 11 % des hommes seuls de 20 à 29 ans. Près de 30 % des jeunes femmes non mariées vivant avec leurs parents parlaient le français à la maison, alors que cette proportion était légèrement supérieure à 20 % chez les femmes seules. Plus du tiers des personnes non mariées vivant avec leurs parents fréquentaient l'école; le taux de fréquentation scolaire des jeunes adultes vivant seuls ou avec des personnes non apparentées était moins élevé. Un quart de la population non mariée vivant à la maison était en chômage ou inactive, tandis que chez les personnes seules dans la vingtaine, cette proportion était de moins de 15 %. Comme la situation relative à la fréquentation scolaire et à l'emploi le laisse supposer, près de 50 % des femmes et plus du tiers des hommes non mariés vivant avec leurs parents avaient un revenu inférieur à 5 000 $ en 1980. Environ un cinquième des jeunes femmes et des jeunes hommes seuls avaient un revenu inférieur à 5 000 $.

Prolongement de la vie en famille

Lorsque tous les facteurs sont considérés ensemble, on remarque que vers le milieu

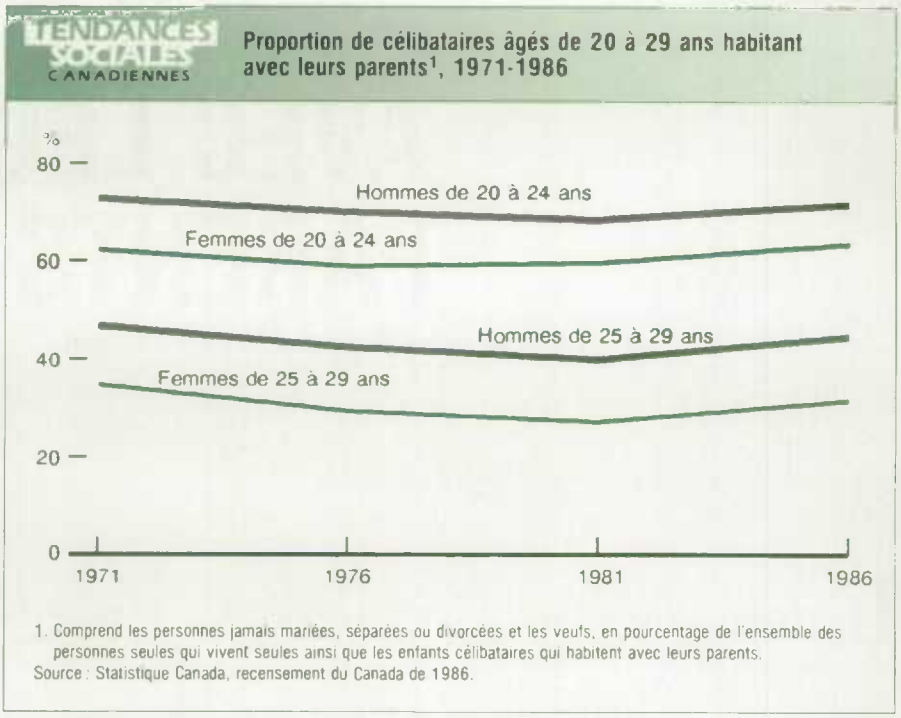

Personnes non mariées[1] âgées de 15 à 34 ans vivant avec leurs parents, selon le sexe et l'âge, en pourcentage[2] des personnes seules et des personnes non mariées vivant au domicile familial, 1971-1986

	Hommes					Femmes				
	1971	1976	1981	1986	Différence 1986-1981	1971	1976	1981	1986	Différence 1986-1981
					%					
Pourcentage de personnes non mariées vivant avec leurs parents										
15-19 ans	93,3	92,7	91,9	92,0	0,1	91,5	90,6	90,5	91,4	0,9
20-24 ans	72,4	70,0	68,1	71,2	3,1	62,1	58,9	59,3	63,3	4,0
25-29 ans	46,8	42,8	40,0	44,6	4,6	34,5	29,0	27,2	31,6	4,4
30-34 ans	35,1	32,7	27,8	28,8	1,0	24,7	20,0	17,1	17,7	0,6
Total 15-34 ans	**78,4**	**75,7**	**71,2**	**69,8**	**-1,4**	**74,4**	**70,2**	**66,1**	**63,9**	**-2,2**
Profil par âge de la population non mariée vivant au domicile familial										
15-19 ans	62,2	61,5	57,4	49,1	-8,3	71,9	71,0	66,2	57,5	-8,7
20-24 ans	28,7	28,7	31,0	34,5	3,5	21,6	22,3	25,8	30,9	5,1
25-29 ans	6,6	7,2	8,4	12,0	3,6	4,5	4,7	5,6	8,4	2,8
30-34 ans	2,5	2,6	3,2	4,4	1,2	2,0	2,0	2,4	3,2	0,8
Total 15-34 ans	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**-**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**-**

1. Comprend les personnes jamais mariées, séparées, divorcées et veuves.
2. La population visée (le dénominateur) regroupe toutes les personnes seules et les personnes non mariées vivant dans une famille économique. Les personnes mariées sont exclues.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada.

des années 80, les jeunes adultes dans la vingtaine qui n'étaient alors pas mariés avaient de plus en plus tendance à ne pas quitter le domicile parental ou à y retourner. Cette tendance s'est surtout dessinée entre 1981 et 1986, période où il y a eu une grave récession économique et une augmentation du taux de fréquentation scolaire. La proportion de jeunes de 18 à 24 ans inscrits à plein temps à un programme d'études postsecondaires a augmenté graduellement, passant de 19,8 % en 1976-1977 à 24,5 % en 1985-1986.

Selon les données du recensement de 1981, il existe un rapport entre la décision de cohabiter avec les parents plutôt que de vivre seul et le fait d'avoir un niveau de scolarité peu élevé, de parler français à la maison, d'être en chômage ou inactif et d'avoir un faible revenu. La fréquentation scolaire constitue aussi un facteur important. Certains jeunes adultes se trouvent peut-être dans l'obligation de demeurer chez leurs parents parce qu'ils n'ont pas les moyens de fonder leur propre ménage, particulièrement dans les grands centres urbains, où les coûts du logement sont nettement plus élevés que la moyenne.

On ne peut pas savoir quels pourront être, en dernière analyse, les effets sur la vie de famille des départs retardés, volontairement ou non. Il se peut que les jeunes adultes d'aujourd'hui, contrairement à ceux de la fin des années 70, vivent plus longtemps dans un milieu familial sur lequel ils n'ont pas beaucoup de contrôle et soient portés, de ce fait, à suivre de façon plus étroite le modèle de comportement de leurs parents. Bon nombre de

Caractéristiques des personnes non mariées[1] âgées de 20 à 29 ans vivant seules[2] ou avec leurs parents, selon le sexe, 1981

	Personnes non mariées vivant avec leurs parents		Personnes seules	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%			
Région				
Rurale	24,9	20,0	11,2	6,2
Urbaine	75,1	80,0	88,8	93,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Langue parlée à la maison				
Anglais	63,8	63,7	77,4	76,9
Français	29,7	29,6	20,7	20,6
Autre	6,5	6,7	1,9	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Scolarité				
Moins d'une 9e année	5,9	4,2	3,3	2,2
9e à 13e année	41,6	35,7	35,5	30,6
Certificat ou diplôme non universitaire	27,7	30,8	29,4	32,7
Université	24,8	29,3	31,8	34,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Fréquentation scolaire				
Non	66,0	60,9	76,1	71,0
À plein temps	25,8	29,3	12,2	12,3
À temps partiel	8,2	9,7	11,7	16,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi				
Occupé	74,3	72,8	87,3	88,2
En chômage	13,2	10,6	6,8	5,1
Inactif	12,5	16,6	5,9	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu				
Moins de 2 500 $	20,6	29,0	9,2	11,8
2 500-4 999 $	16,9	20,3	8,8	12,1
5 000-7 499 $	14,5	14,1	10,6	12,9
7 500-9 999 $	11,7	12,4	9,8	12,6
10 000-14 999 $	20,0	18,0	22,7	28,7
15 000 $ et plus	16,3	6,2	38,9	21,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Comprend les personnes jamais mariées, séparées, divorcées et veuves.
2. Personnes vivant seules ou avec des personnes non apparentées.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1981.

Population déjà mariée selon certains âges, 1976, 1981 et 1986

Âge	1976	1981	1986
		%	
19 ans	14	11	8
21 ans	34	29	20
26 ans	75	71	63
31 ans	88	86	82
36 ans	92	91	89

Source : Statistique Canada, recensement du Canada.

jeunes semblent destinés à demeurer au foyer familial beaucoup plus longtemps que ce n'était généralement le cas auparavant, soit pour poursuivre leurs études ou à cause des salaires relativement bas offerts aux jeunes en cette fin des années 80. Cette éventualité peut annoncer une importante transformation des modalités de vie des jeunes Canadiens par rapport à celles des générations précédentes.

On peut toutefois douter de la permanence de cette tendance. Une amélioration durable des conditions économiques, si les jeunes adultes pouvaient en profiter, pourrait entraîner un renversement de la tendance grandissante à ne pas quitter ses parents. Il est aussi possible qu'un plus grand nombre d'inscriptions à des programmes d'études postsecondaires de plus longue durée viennent renforcer la tendance actuelle en obligeant les jeunes adultes à demeurer au foyer encore plus longtemps.

Monica Boyd est professeure au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Carleton et a été chercheuse invitée à Statistique Canada en 1987-1988; **Edward T. Pryor** est directeur général de la Direction de la statistique démographique et du recensement à Statistique Canada.

Jetez un coup d'oeil à notre photo de famille...

Vous découvrirez, dans la nouvelle publication de Statistique Canada intitulée *La Famille au Canada : Faits saillants choisis*, un portrait clair de la famille canadienne.

Réalisée à partir d'une grande variété de données de Statistique Canada sur la famille, cette publication met l'accent sur les différentes étapes qu'a connues la vie familiale contemporaine et sur les changements importants survenus au cours des dernières années.

Des propos concis et plus de 50 graphiques en couleurs présentent une image précise de la famille canadienne en explorant des sujets comme :

- le mariage et la formation de la famille;
- l'éducation des enfants;
- le milieu de travail et la maison;
- le revenu, l'avoir et les dépenses;
- les divorces et les remariages;
- la situation des personnes âgées dans le ménage;
- le veuvage.

PRIX : 35 $ au Canada; 36 $ à l'étranger.

Vous pouvez vous procurer *La Famille au Canada : Faits saillants choisis* (numéro 89-509 au catalogue) en remplissant le bon de commande ci-joint et en le retournant, accompagné de votre paiement, à l'adresse suivante : Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Votre chèque ou mandat doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada — Publications en dollars canadiens ou l'équivalent. Pour un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais **1-800-267-6677** et portez votre commande à votre carte Visa ou MasterCard.

BAISSE DE LA RÉMUNÉRATION CHEZ LES JEUNES ENTRE 1981 ET 1986

par Ted Wannell

La baisse continue du taux de natalité au Canada et le vieillissement de la génération du baby-boom ont entraîné plusieurs changements démographiques. L'un d'eux est le rétrécissement de l'effectif des jeunes âgés de 16 à 24 ans : le nombre de Canadiens compris dans cette tranche d'âge est tombé de 4,2 millions en 1986 à 3,8 millions en 1981. La part de la population qu'ils formaient est de ce fait passée de 17,4 % à 15 %.

Il aurait été logique que la diminution de la concurrence sur le marché du travail résultant de ce phénomène et l'élévation du niveau d'instruction des jeunes exercent une pression à la hausse sur la rémunération de ces derniers. Cependant, il n'en a pas été ainsi : compte tenu de l'inflation[1], la rémunération horaire moyenne des jeunes était de loin inférieure en 1986 à ce qu'elle avait été au début des années 80.

Baisse de la rémunération des jeunes travailleurs

La rémunération moyenne réelle des travailleurs de 16 à 24 ans a diminué de presque 1,50 $ de l'heure entre 1981 et 1986, soit de 17 %. En 1986, les personnes dans cette tranche d'âge gagnaient en moyenne 7,23 $ de l'heure, comparativement à 8,69 $ en 1981.

1. Tous les chiffres sont en dollars constants de 1986.

La rémunération horaire moyenne des personnes âgées de 25 à 34 ans était également inférieure en 1986 à ce qu'elle avait été en 1981, mais la diminution n'a pas été aussi forte que chez leurs cadets. La rémunération moyenne de ce groupe d'âge étant passée de 11,88 $ à 11,28 $ pendant cette période, l'érosion n'a été que de l'ordre de 5 %.

Par contre, les travailleurs de 35 ans et plus gagnaient en moyenne davantage de l'heure en 1986 qu'en 1981. Chez les personnes de 35 à 49 ans, la rémunération horaire est passée de 12,62 $ à 13,33 $, progressant de près de 6 %, tandis que chez les personnes de 50 à 64 ans elle est montée de 12,03 $ à 12,97 $, soit une majoration de 8 %.

L'écart entre la rémunération moyenne des jeunes et celle de leurs aînés était donc plus grand en 1986 qu'en 1981, et la rémunération horaire moyenne des 16 à 24 ans ne représentait plus que 63 % de la moyenne nationale à la fin de cette période, comparativement à 76 % au début.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rémunération horaire moyenne, selon l'âge, 1981 et 1986

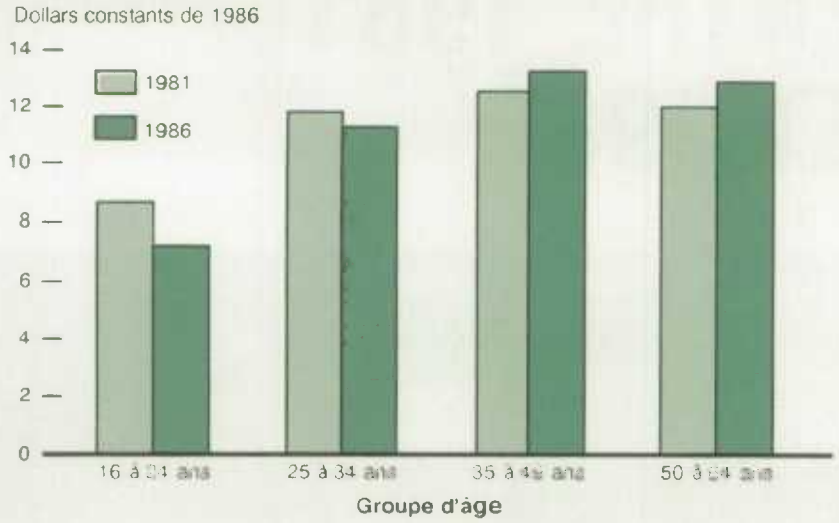

Sources : Statistique Canada, enquêtes sur l'activité de 1981 et de 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rémunération horaire moyenne des jeunes âgés de 16 à 24 ans, selon la région, 1981 et 1986

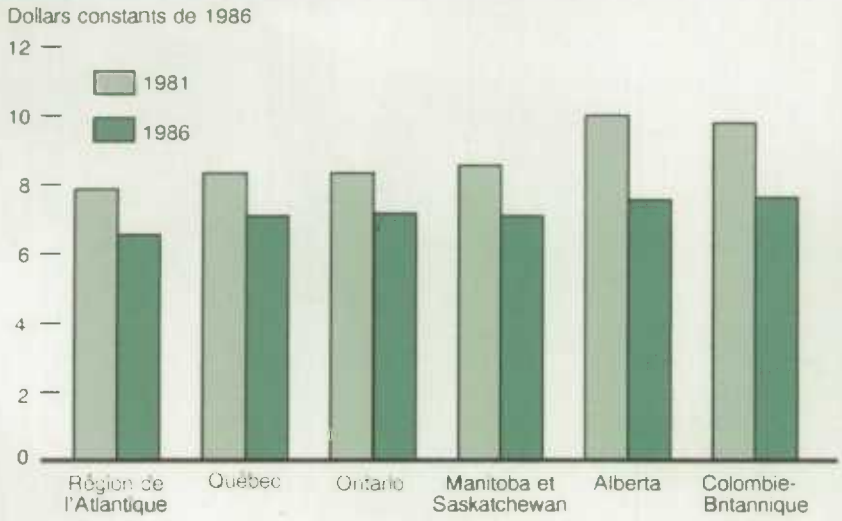

Sources : Statistique Canada, enquêtes sur l'activité de 1981 et de 1986.

La plupart des jeunes travailleurs sont touchés

La rémunération moyenne des 16 à 24 ans a fléchi tant chez les hommes que chez les femmes, quoiqu'elle ait diminué davantage chez les premiers. Ceux-ci ont en effet vu leur rémunération passer de 9,35 $ de l'heure en 1981 à 7,70 $ en 1986, soit une baisse de 18 %, tandis que les femmes du même âge ont vu la leur reculer de 7,83 $ à 6,67 $, soit une diminution de 15 %. Chez les jeunes, l'écart entre la rémunération des hommes et celle des femmes s'est donc légèrement amoindri. En 1986, la rémunération horaire moyenne des femmes de 16 à 24 ans représentait 87 % de celle des hommes, comparativement à 84 % en 1981.

Les taux de rémunération des jeunes ont diminué indépendamment du niveau d'instruction de ces derniers. Toutefois, la baisse a été un peu moins grande chez les diplômés du postsecondaire, c'est-à-dire 15 % par rapport à 19 % chez les diplômés du secondaire et 17 % chez les personnes ayant moins de 12 ans de scolarité.

On a observé un affaiblissement de la rémunération des 16 à 24 ans dans toutes les régions pendant la période allant de 1981 à 1986. Les plus fortes diminutions ont été enregistrées en Alberta (24 %) et en Colombie-Britannique (21 %), quoique les jeunes de ces provinces aient continué d'être les mieux payés au pays. Au Manitoba, en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique, la diminution a été de 17 %, tandis qu'au Québec et en Ontario elle a été de 14 %.

Progression du travail à temps partiel

La baisse de la rémunération des jeunes est en partie attribuable à la progression du

Au sujet des données

Les données sont tirées de deux enquêtes distinctes sur l'activité, l'une ayant été menée en 1981 et l'autre, en 1986. Toutes deux ont permis de recueillir des renseignements sur la rémunération et les heures de travail relatifs à tous les emplois que les répondants avaient occupés pendant l'année d'enquête.

Les données ont été calculées de manière à rendre compte de l'équivalent d'emplois à plein temps. Pour établir cette équivalence, on a convenu qu'un emploi à plein temps représentait 2 080 heures, soit le nombre d'heures qu'un salarié travaillant 40 heures par semaine fait dans une année. Par exemple, un emploi qu'une personne aurait occupé 10 heures par semaine pendant une année entière équivaut à un quart d'emploi à plein temps tandis qu'un emploi occupé 40 heures par semaine pendant six mois équivaut à une moitié d'emploi à plein temps.

travail à temps partiel. En 1986, 15 % des emplois occupés par cette tranche de la population étaient des emplois à temps partiel, comparativement à 10 % en 1981. Les travailleurs à temps partiel étant généralement moins bien payés que les travailleurs à plein temps, l'expansion du travail à temps partiel fait généralement descendre les taux de rémunération globaux. En 1986, les travailleurs à temps partiel âgés de 16 à 24 ans touchaient en moyenne 5,83 $ de l'heure, en comparaison de 7,47 $ pour les travailleurs à temps plein du même groupe d'âge.

Restructuration de l'économie

La transformation qu'a subie la structure de l'économie explique aussi en partie le fait que la rémunération des jeunes ait diminué. Au cours des années 80, on a observé un mouvement de l'emploi des jeunes des secteurs très payants de l'économie vers les secteurs moins payants, notamment vers le secteur des services. Fait plus important peut-être, la rémunération moyenne des jeunes a accusé une baisse dans l'ensemble des secteurs d'activité[2].

La proportion de jeunes travaillant dans quatre des cinq secteurs économiques où la rémunération moyenne est la plus élevée a marqué un recul entre 1981 et 1986. Dans le secteur des ressources naturelles, où les jeunes sont le mieux payés, la part de l'emploi juvénile à plein temps[3] est tombée de 9 % en 1981 à 6 % en 1986. Parallèlement, dans le secteur de la fabrication, elle est passée de 19 % à 15 %. On a également enregistré un glissement d'environ un point dans le secteur des services de distribution et dans le secteur public. La seule exception relative à cette tendance est le secteur de la construction, qui se place au troisième rang des secteurs les plus payants pour les travailleurs de 16 à 24 ans : la part de l'emploi revenant à ces derniers s'est légèrement accrue, passant de 6 % à 7 %.

On a constaté qu'il y avait eu en même temps une forte augmentation de la proportion de jeunes ayant un emploi dans le secteur des services aux consommateurs, deuxième au rang des secteurs les moins payants pour cette catégorie de travailleurs. Cette proportion est passée de 26 % à 36 % entre 1981 et 1986.

Indépendamment de cette évolution, la rémunération des jeunes a régressé dans l'ensemble des secteurs. Entre 1981 et 1986, la rémunération moyenne des 16 à 24 ans a chuté de 19 % dans le secteur de la construction et de 18 % dans celui des ressources naturelles. Pour le reste, la baisse a été de 15 % dans les secteurs de l'agriculture et des services aux consommateurs, de 12 % dans celui de la fabrication et de 7 % dans celui des services commerciaux.

Le rôle de la récession

La baisse générale de la rémunération des jeunes pendant les années 80 est notamment un des effets persistants de la récession de 1981-1982, qui a touché très durement les jeunes travailleurs. Les chiffres montrent entre autres qu'en 1983, le taux de chômage enregistré pour les 15 à 24 ans était de 22 % chez les hommes et de 17 % chez les femmes, alors qu'il dépassait à peine 9 % tant chez les hommes que chez les femmes de 25 ans et plus.

Malgré la reprise économique qui a suivi, le chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est resté relativement élevé. En 1986, 17 % des hommes et 14 % des femmes de ce groupe d'âge étaient sans emploi, par rapport à 8 % des hommes et des femmes de 25 ans et plus.

En outre, c'est la récession qui a en grande partie provoqué la redistribution de l'emploi dans les secteurs d'activité et les professions, laquelle a eu pour effet d'augmenter la proportion de jeunes dans les secteurs peu payants. La récession a aussi mis des obstacles à l'évolution de la carrière de la génération du baby-boom. C'est d'ailleurs au moment où cette génération a commencé à prendre toute la place sur le marché du travail, au milieu des années 70, que le recul de la rémunération des jeunes s'est amorcé. En ralentissant l'avancement des jeunes, la récession a prolongé l'état de saturation du marché du travail.

En revanche, la baisse de la rémunération des jeunes pendant cette période a peut-être permis aux 16 à 24 ans de trouver du travail plus rapidement que si elle ne s'était pas produite. En 1988, les taux de chômage des jeunes au Canada étaient retombés aux niveaux qu'on avait connus avant la récession, contrairement à ce qui s'est passé dans certains pays de l'Europe de l'Ouest où la rémunération des jeunes n'a pas diminué.

Proportion des emplois à plein temps occupés par les jeunes de 16 à 24 ans et rémunération horaire moyenne de cet effectif, selon le secteur d'activité, 1981 et 1986

	Répartition des emplois à plein temps		Rémunération horaire moyenne	
	1981	1986	1981	1986
	%		dollars constants de 1986	
Ressources naturelles	9,3	5,6	11,47	9,42
Services de distribution	10,2	9,3	9,41	8,54
Construction	6,4	7,3	10,54	8,52
Secteur public	14,7	14,1	9,38	8,33
Fabrication	19,4	15,2	9,08	7,97
Services commerciaux	10,7	9,8	8,45	7,84
Services aux consommateurs	26,4	35,7	7,26	6,20
Agriculture	2,8	3,0	6,14	5,22
Total	**100,0**	**100,0**	**8,86**	**7,47**

Sources : Statistique Canada, enquêtes sur l'activité de 1981 et de 1986.

2. Pour plus de détails sur l'incidence relative des mouvements observés entre les secteurs d'activité du point de vue de l'emploi et sur celle de la variation de la rémunération à l'intérieur des secteurs ainsi que sur la méthodologie employée pour mesurer ces changements, voir Myles, J., Picot, G. et Wannel, T., *Les salaires et les emplois au cours des années 80 : évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, rapport de recherche n° 17.
3. Cette section porte uniquement sur les emplois à plein temps.

Ted Wannell est analyste en recherche à la Division des études sociales et économiques de Statistique Canada.

LE MARIAGE ET LE DIVORCE AU CANADA

par Owen Adams et Dhruva Nagnur

Durant les années 70 et 80, les tendances de la nuptialité et de la divortialité ont changé au Canada. Pendant cette période, il y a eu diminution du nombre de mariages et accroissement du nombre de divorces. En outre, l'âge moyen des Canadiens au premier mariage est maintenant plus élevé et les remariages, après un divorce ou le décès du conjoint, sont moins fréquents. Par contre, le nombre d'unions libres augmente. En 1986, par exemple, 8 % des couples vivaient en union libre[1].

Compte tenu de cette évolution, la durée proportionnelle de la vie que les Canadiens passent dans l'état de mariage est aujourd'hui moins longue qu'elle ne l'était il y a seulement dix ans. Quoi qu'il en soit, c'est encore la vaste majorité des Canadiens qui se marient et la plupart continuent de vivre dans un cadre familial quelconque.

1. Les personnes vivant en union libre ne sont pas comptées parmi les personnes mariées.

Mariages moins nombreux et plus tardifs

Dans l'ensemble, les Canadiens se marient maintenant plus vieux. Au début des années 70, l'âge moyen au premier mariage était de 25 ans chez les hommes et de 23 ans chez les femmes. En 1986, il était de 28 ans pour les hommes et de 26 ans pour les femmes, soit trois ans de plus pour l'un et l'autre sexe.

En outre, de plus en plus de Canadiens décident de ne pas se marier. Dans une étude faite en 1985, on a estimé que 17 % des hommes et 14 % des femmes ne se marieraient jamais. En 1971, les estimations correspondantes étaient de 10 % et de 8 % respectivement.

Il n'en reste pas moins que la vaste majorité des Canadiens se marient. En 1985, on a estimé à environ 85 % la proportion de la population qui se marierait; cette estimation était de 91 % en 1971.

De 1972 à 1986, le nombre annuel de mariages est tombé de 200 000 à 176 000. Cette baisse est survenue en dépit du fait que, pendant cette période, la génération du baby-boom atteignait l'âge de se marier.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Mariages et divorces, 1970-1986

Source : Statistique Canada, publication n° 84-205 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Durée de chaque état matrimonial en proportion des années de vie totales, selon le sexe, 1984-1986

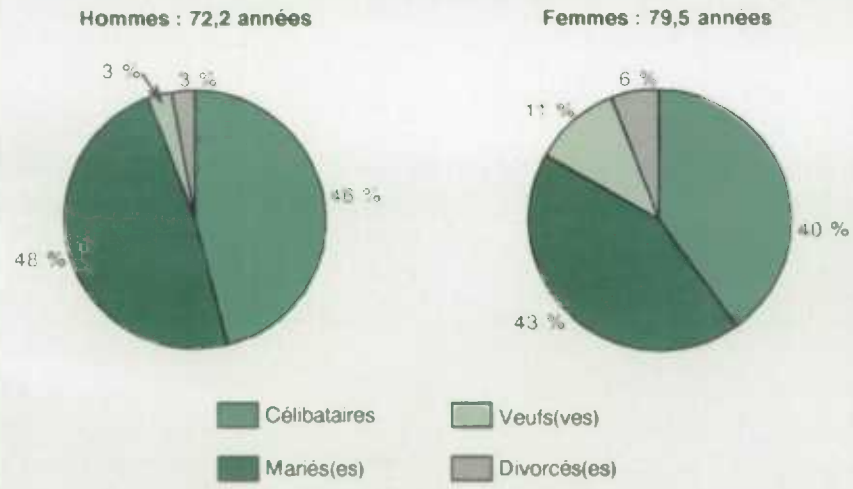

Source : Statistique Canada, publication n° 84-536 au catalogue.

Par ailleurs, la durée moyenne du mariage a baissé. En effet, elle est tombée de 35 ans en 1971 à 31 ans en 1985.

Si l'on compte le deuxième mariage et les mariages subséquents, les Canadiens sont maintenant mariés pendant environ 45 % de leur vie, comparativement à 55 % au début des années 1970.

Toutefois, la durée proportionnelle de la vie que passent les hommes et les femmes dans l'état de mariage n'est pas la même. Les hommes peuvent s'attendre à être mariés pendant près de la moitié de leur vie (48 %) et les femmes, pendant 43 %. Cet écart tient essentiellement au fait que les femmes ont une espérance de vie bien supérieure à celle des hommes. Autrement dit, les veuves vivent plus longtemps après le décès de leur conjoint que les veufs.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES **Proportion de mariages se terminant par un divorce, selon la région, 1984-1986**

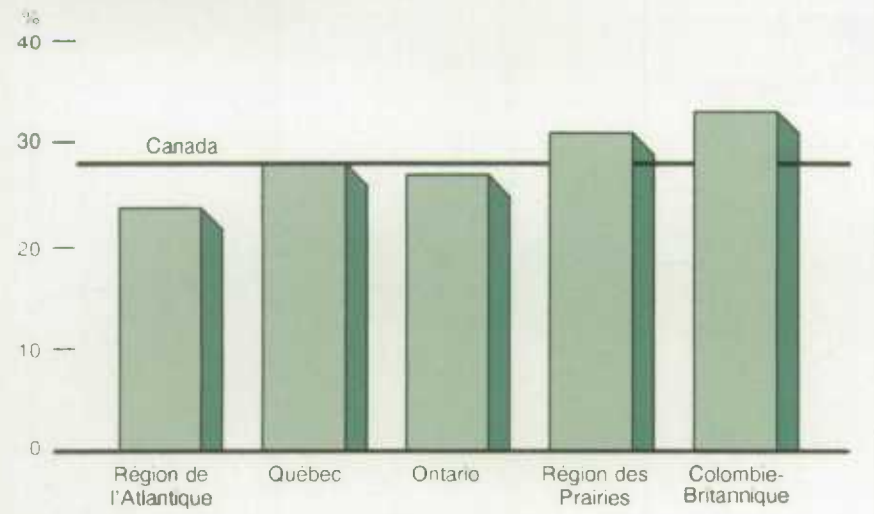

Source : Statistique Canada, publication n° 84-536 au catalogue.

Le mariage et le divorce au Canada et aux États-Unis

Si les valeurs culturelles sont fréquemment semblables au Canada et aux États-Unis, les statistiques de la nuptialité et de la divortialité y sont très différentes. Bien que des proportions comparables de Canadiens et d'Américains se marient, une proportion beaucoup plus grande d'Américains divorcent : 44 % comparativement à 28 % chez les Canadiens. De plus, la durée moyenne du mariage est de 24 ans aux États-Unis comparativement à 31 ans au Canada.

La durée proportionnelle de la vie que les Canadiens et les Américains passent dans l'état de mariage est cependant à peu près la même, quoique pour une durée semblable les Américains auront été mariés plus souvent. Le taux de remariage, pour les hommes comme pour les femmes, est plus élevé aux États-Unis qu'au Canada.

Tendances relatives au mariage et au divorce, Canada (1984-1986) et États-Unis (1983)

	Hommes		Femmes	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
	%			
Personnes mariées au moins une fois	83	84	86	88
Mariages se terminant par un divorce	28	44	28	44
Remariages chez les personnes veuves	14	19	5	7
Remariages chez les personnes divorcées	76	85	64	76

Source : Statistique Canada, publication n° 84-536 au catalogue.

Divorce et remariage

Même si, traditionnellement, le mariage est considéré comme un engagement pour la vie, de plus en plus de couples divorcent. En 1971, on estimait qu'environ un mariage sur cinq se terminerait par un divorce; au milieu des années 80, cette proportion était passée à presque un sur trois. En 1986, il y a eu plus de 78000 divorces au Canada, comparativement à 30000 en 1971.

Les divorcés sont plus nombreux aujourd'hui que par le passé, mais beaucoup se remarient. En 1985, par exemple, au moins un des conjoints dans 27 % des couples mariés avait été divorcé. Quoi qu'il en soit, le remariage après un divorce est de nos jours moins probable qu'au début des années 70 : en 1971, on estimait que 85 % des hommes ayant divorcé allaient se remarier, comparativement à 76 % en 1985. Pour les femmes divorcées, les pourcentages correspondants étaient de 79 % et de 64 %.

L'augmentation de la proportion de divorces et la diminution de la probabilité de remariage signifient que les gens restent plus longtemps divorcés. Au milieu des années 80, on a estimé que les femmes divorcées le resteraient pendant en moyenne cinq ans avant de se remarier et les hommes divorcés, pendant trois ans. En 1971, la durée estimative de cette période était d'un peu plus de deux ans pour les femmes et d'un peu plus d'un an pour les hommes.

Un engagement pour la vie

Si 30 % des couples divorcent, 70 % restent mariés toute la vie. Comme les femmes sont habituellement plus jeunes que leur mari et ont une plus grande espérance de vie, elles perdent en général leur conjoint plus tôt que les hommes et la durée de leur veuvage est donc beaucoup plus longue. En 1985, la durée moyenne du veuvage était de huit ans chez les femmes, ce qui correspond à 11 % de leur vie, comparativement à un veuvage moyen de seulement deux ans chez les hommes, soit environ 3 % de leur vie.

Aujourd'hui, les veuves et les veufs sont moins susceptibles de se remarier que par le passé. En 1985, on a estimé que 5 % des veuves allaient se remarier, comparativement à 9 % en 1971. Pour les veufs, les taux correspondants étaient de 14 % en 1985 et de 24 % en 1971.

Les veuves et les veufs qui se remarient sont en outre relativement jeunes. Pour les veuves, l'âge moyen au remariage est de onze ans inférieur à celui de l'ensemble des veuves, tandis que pour les veufs cette différence est de neuf ans.

Variations régionales

Les tendances relatives au mariage, au divorce et au remariage sont assez uniformes dans l'ensemble du Canada, mais on observe quelques exceptions notables. Le Québec, en particulier, se distingue du reste du Canada. Par exemple, on a estimé à 15 % la proportion de personnes qui ne se marieront jamais dans l'ensemble du Canada mais à plus de 23 % au Québec. En outre, l'âge moyen au premier mariage est plus élevé au Québec que dans le reste du pays : et les hommes et les femmes habitant cette province se marient presque cinq années plus tard que les autres Canadiens.

En outre, le remariage après un divorce est beaucoup moins probable au Québec que dans les autres régions. Au Québec, 62 % des hommes et 47 % des femmes peuvent s'attendre à se remarier après un divorce. Pour l'ensemble du Canada, les chiffres correspondants sont respectivement de 76 % et de 64 %.

La fréquence du divorce varie aussi selon la région. D'après les estimations, la proportion de mariages susceptibles d'être dissous par un divorce varie de moins de 25 % dans les provinces de l'Atlantique à près du tiers en Colombie-Britannique.

Les deux auteurs travaillent à Statistique Canada. **Owen Adams** est analyste principal à la Division de la santé et **Dhruva Nagnur** est démographe principal à la Division des études sociales et économiques.

• Pour plus de renseignements sur ce sujet, prière de consulter la publication *Mariage, divorce et mortalité* (numéro 84-536 au catalogue) de Statistique Canada.

Les statistiques de l'état civil dans un ouvrage hors pair

CET OUVRAGE S'INTITULE *MARIAGE, DIVORCE ET MORTALITÉ : ANALYSE DES TABLES DE MORTALITÉ, CANADA ET RÉGIONS.* On y explique les méthodes ayant servi à élaborer les tables de mortalité par état matrimonial. Ces tables permettent à l'actuaire, au démographe et au spécialiste des sciences sociales d'appliquer les techniques décrites afin de répondre à des questions telles que ☐ *Quelle est la probabilité qu'une femme ou un homme se marie au cours de sa vie?* ☐ *Quelle est la probabilité qu'une femme ou un homme marié divorce?* ☐ *Quelle est la probabilité qu'une personne veuve ou divorcée se remarie?* ☐ Un texte concis, accompagné de graphiques et de tableaux, présente : ☐ les tendances observées au Canada depuis le début des années 1970; ☐ des comparaisons entre les provinces et entre certaines régions; ☐ des comparaisons entre huit pays, dont les États-Unis, la France, la Suède et le Japon.

Mariage, divorce et mortalité, n° 84-536 au répertoire, se vend $35 l'exemplaire au Canada; $36 l'exemplaire à l'étranger. Vous pouvez commander en écrivant ou en postant le bon de commande ci-joint à : Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation régional le plus près de chez vous.

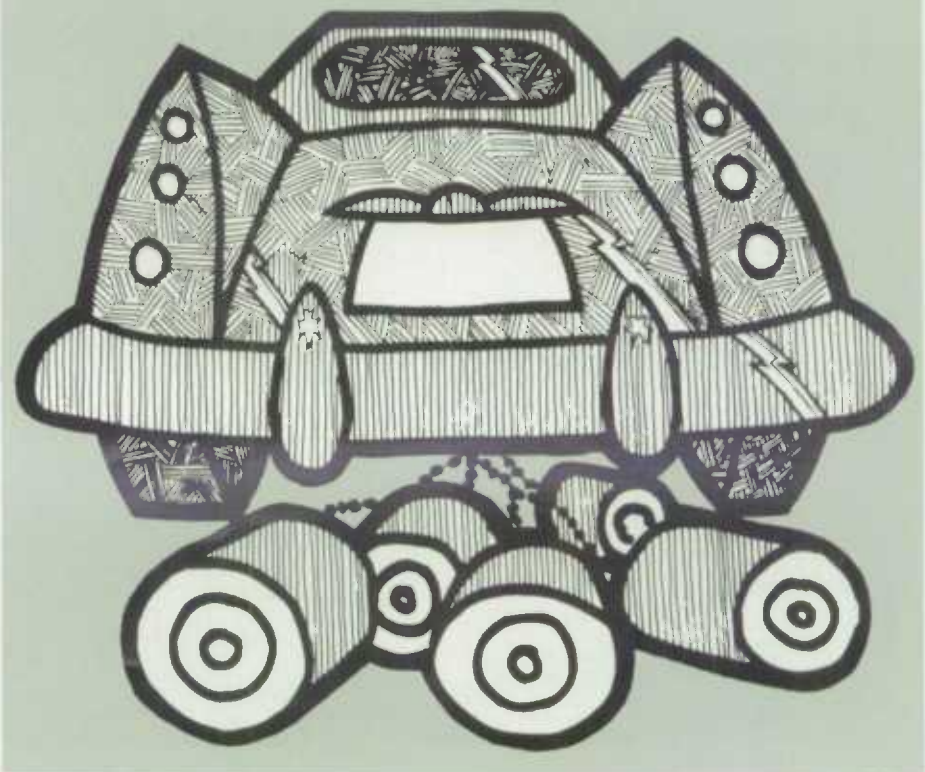

L'EMPLOI CHEZ LES DIPLÔMÉS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ET EN SCIENCES

par Glenn Wheeler

En 1986, plus de 1,25 million de Canadiens, soit environ 6 % de la population de 15 ans et plus, possédaient un baccalauréat[1]. S'il est vrai que les détenteurs d'un grade universitaire ont habituellement certains avantages sur le marché du travail, ces avantages varient selon le domaine dans lequel le grade a été décerné. Selon une hypothèse généralement admise, les diplômés d'un programme scientifique ou technique sont dans une meilleure position sur le marché du travail que les personnes qui ont fait des études dans un domaine culturel.

1. Ce chiffre ne tient pas compte des personnes qui détiennent un diplôme de médecin ou un diplôme de deuxième ou troisième cycle (maîtrise ou doctorat) en plus du baccalauréat.

Cette hypothèse se confirme lorsque l'on compare la situation d'emploi des détenteurs d'un baccalauréat en mathématiques et en sciences physiques[2] (groupe de disciplines relativement techniques) à celle des diplômés en lettres et en sciences humaines[3] (groupe de disciplines de nature plutôt culturelle).

Selon les résultats du recensement de 1986, les diplômés en mathématiques et en sciences physiques sont, en général, proportionnellement plus nombreux à avoir un emploi et ont un revenu plus élevé que les diplômés en lettres et en sciences humaines. Par ailleurs, les détenteurs d'un baccalauréat en lettres et sciences humaines et en sciences ont une meilleure situation d'emploi que l'ensemble de la population.

Taux d'emploi élevé chez les diplômés en sciences

En 1986, on a enregistré une plus forte proportion de personnes occupées chez les détenteurs d'un baccalauréat en mathématiques et en sciences physiques que chez les détenteurs d'un baccalauréat en lettres et en sciences humaines.

Chez les hommes, 90 % des diplômés en sciences âgés de 25 à 34 ans avaient un emploi, comparativement à 87 % des diplômés en lettres et en sciences humaines du même âge. Les chiffres correspondants pour les 35 à 44 ans et les 45 à 54 ans étaient plus élevés, mais l'écart persistait : la proportion de personnes occupées était de 95 % pour la première catégorie et de 92 % pour la seconde.

On a observé la même tendance chez les femmes de moins de 45 ans (plus forte proportion de personnes occupées chez les diplômées en sciences que chez les diplômées en lettres et en sciences humaines), mais le mouvement était inversé chez les 45 à 54 ans : les femmes détenant un diplôme en lettres et en sciences humaines étaient proportionnellement plus nombreuses à travailler (76 %) que celles qui détenaient un diplôme en sciences (73 %).

Indépendamment des différences qui séparent les deux groupes, le niveau d'emploi des détenteurs d'un baccalauréat en sciences ou en lettres et sciences humaines est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population. Chez les 25 à 34 ans, par exemple, 81 % des diplômés en lettres et en sciences humaines et 87 % des diplômés en sciences travaillaient en 1986, comparativement à 75 % de l'ensemble des personnes de cet âge.

Taux de chômage inférieur chez les diplômés en sciences

On a également constaté que les détenteurs d'un baccalauréat en sciences étaient proportionnellement moins nombreux à être en chômage que les diplômés en lettres et en sciences humaines.

En 1986, il y avait 6,2 % de chômeurs parmi les diplômés en sciences de sexe masculin âgés de 25 à 34 ans, comparativement à 8,2 % parmi les diplômés en lettres et en sciences humaines du même sexe et du même âge. Les taux de chômage baissaient chez les personnes plus âgées, mais ils continuaient d'être plus faibles chez les diplômés en sciences.

Chez les femmes de moins de 45 ans, la tendance était la même que chez les hommes, mais celle-ci s'inversait, comme pour l'emploi, entre 45 et 54 ans. En effet, chez les femmes de cet âge, le taux de chômage était plus élevé si elles avaient un diplôme en sciences (6,0 %) que si elles avaient un diplôme en lettres et en sciences humaines (4,0 %).

Mais quel que soit l'âge, le chômage était moins élevé chez les diplômés en sciences et en lettres et sciences humaines que dans l'ensemble de la population active en 1986. Chez les 25 à 34 ans, par exemple, il était de 6,5 % chez les diplômés en sciences et de 8,5 % chez les diplômés en

2. Cette catégorie comprend les mathématiques, l'actuariat, les mathématiques appliquées, la statistique mathématique, la chimie, la géologie, la métallurgie et les sciences des matériaux, la météorologie, l'océanographie et les sciences maritimes, la physique et les sciences générales.

3. Cette catégorie comprend entre autres l'histoire, la langue et la littérature anglaises, la langue et la littérature françaises, la philosophie, les études religieuses, les communications et mass média, la bibliothéconomie et les techniques de documentation, et les études classiques.

Nouveaux diplômés

En 1987, au Canada, environ 11 000 étudiants d'université ont obtenu un diplôme en lettres et en sciences humaines et 7 600, un diplôme en mathématiques et en sciences physiques. Cependant, depuis 1980, le nombre de diplômés en mathématiques et en sciences physiques a augmenté beaucoup plus vite (75 %) que le nombre de diplômés en lettres et en sciences humaines (17 %). Par conséquent, même si le nombre de diplômés en lettres et en sciences humaines était toujours plus élevé que le nombre de diplômés en sciences, la part de l'ensemble des détenteurs d'un baccalauréat que ces derniers formaient était plus grande en 1987 qu'en 1980 : 7 % par rapport à 5 %. La part qui revenait aux diplômés en lettres et en sciences humaines s'est maintenue pratiquement au même niveau, en l'occurrence à près de 11 %.

Tant en 1980 qu'en 1987, la majeure partie des diplômés en mathématiques et en sciences physiques étaient des hommes, tandis que la majeure partie des diplômés en lettres et en sciences humaines étaient des femmes. La proportion de femmes ayant obtenu un baccalauréat en mathématiques et en sciences physiques était la même en 1987 qu'en 1980 : 28 %. En lettres et en sciences humaines, les femmes étaient un peu plus fortement représentées en 1987 (63 %) qu'en 1980 (60 %).

Proportion de personnes occupées chez les détenteurs d'un baccalauréat en sciences et en lettres et sciences humaines, comparativement à l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe, 1986

Âge et sexe	Baccalauréat en mathématiques et en sciences physiques	Baccalauréat en lettres et en sciences humaines	Ensemble de la population
	%		
25-34 ans			
Hommes	90,3	87,2	85,8
Femmes	80,4	76,1	65,4
Total	87,2	80,6	75,5
35-44 ans			
Hommes	94,7	91,6	88,7
Femmes	77,0	75,1	65,9
Total	90,2	82,5	77,3
45-54 ans			
Hommes	94,8	92,5	85,8
Femmes	73,0	76,3	57,6
Total	90,1	84,0	71,7

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

lettres et en sciences humaines, tandis qu'il s'élevait à 10,3 % pour l'ensemble de la population de ce groupe d'âge. Les taux de chômage étaient plus faibles chez les personnes plus âgées, mais les écarts se maintenaient.

Les diplômés en sciences gagnent plus d'argent

Le revenu d'emploi des diplômés en sciences qui avaient travaillé à plein temps toute l'année était plus élevé que celui des diplômés en lettres et en sciences humaines.

Chez les 25 à 34 ans, en 1985, la rémunération moyenne des hommes qui avaient un baccalauréat en lettres et en sciences humaines (28 300 $) correspondait à 82 % de celle des hommes du même âge qui avaient un baccalauréat en sciences (34 700 $). L'écart était légèrement plus petit chez les 35 à 44 ans : la rémunération des premiers était de 37 700 $, soit 86 % de celle des seconds, laquelle se situait à 44 000 $. Toutefois, chez les 45 à 54 ans, l'écart se creusait : les diplômés en lettres et en sciences humaines gagnaient seulement 80 % de ce que touchaient les diplômés en sciences (40 100 $ comparativement à 50 400 $).

La rémunération des femmes ne présente pas de divergences aussi grandes que celle des hommes. Chez les 25 à 34 ans, en 1985, la rémunération moyenne des femmes qui possédaient un baccalauréat en lettres et en sciences humaines représentait 84 % de celle des femmes qui possédaient un diplôme en sciences : les premières avaient gagné 24 500 $ et les secondes, 29 200 $. L'écart rétrécissait considérablement chez les femmes âgées de plus de 35 ans. Les femmes de 35 à 44 ans qui étaient diplômées en lettres et en sciences humaines avaient une rémunération moyenne de 31 600 $, laquelle correspondait à 94 % de la rémunération moyenne des diplômées en sciences (33 500 $). Chez les 45 à 54 ans, les diplômées en lettres et en sciences humaines gagnaient 95 % de ce que touchaient les diplômées en sciences (32 400 $ et 34 100 $ respectivement).

Écarts de rémunération plus petits chez les diplômés en lettres et en sciences humaines

S'il est vrai que les hommes qui avaient fait des études dans les deux domaines qui nous intéressent avaient une rémunération beaucoup plus élevée que celle des femmes, la différence était moins prononcée chez les diplômés en lettres et en sciences humaines que chez les diplômés en sciences.

Le revenu gagné des femmes de 25 à 34 ans qui avaient un baccalauréat en lettres et en sciences humaines représentait 87 % de celui des hommes du même âge ayant fait les mêmes études; dans le cas de celles qui avaient un baccalauréat en sciences, le chiffre était de 84 %. Dans le groupe des 45 à 54 ans, le revenu des femmes diplômées en lettres et en sciences humaines représentait 81 % de celui des hommes et le revenu des femmes diplômées en sciences, 68 % seulement de celui des hommes.

Le revenu des femmes qui avaient un baccalauréat en sciences ou en lettres et sciences humaines était malgré tout plus près de celui des hommes dans la même situation que celui de l'ensemble de la population travaillant à plein temps toute l'année. Chez les 25 à 34 ans, les femmes travaillant à plein temps toute l'année gagnaient dans l'ensemble 74 % de ce que touchaient les hommes et, chez les 45 à 54 ans, elles en gagnaient seulement 60 %.

Glenn Wheeler est adjoint à la recherche à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de chômage chez les diplômés en sciences de même qu'en lettres et sciences humaines, et pour l'ensemble de la population active, selon l'âge et le sexe, 1986

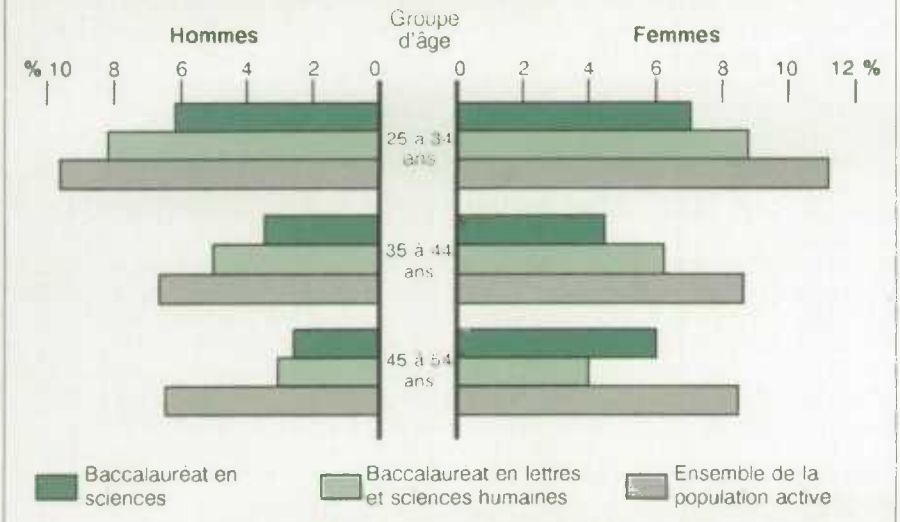

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Revenu d'emploi des femmes en proportion du revenu d'emploi des hommes[1], chez les diplômés en sciences de même qu'en lettres et sciences humaines, selon l'âge, 1986

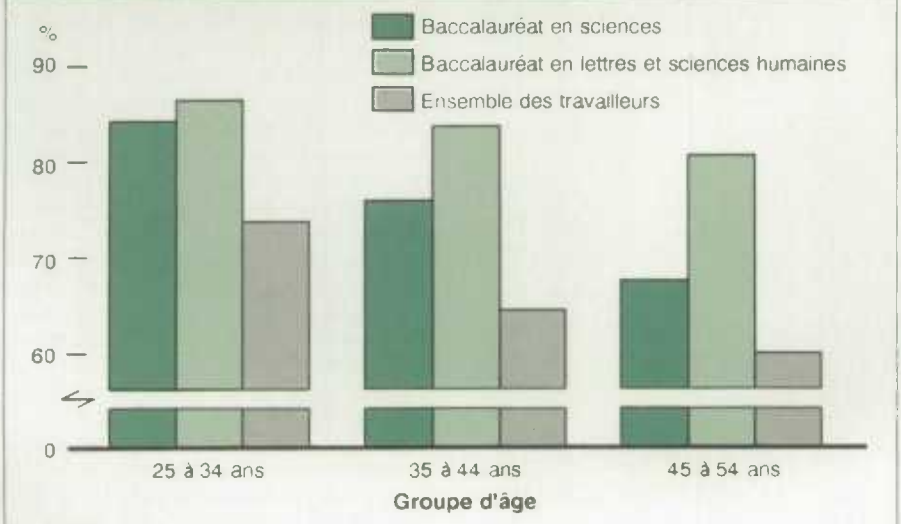

1. Travailleurs à plein temps toute l'année.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

INDICATEURS SOCIAUX

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
POPULATION								
Canada, 1er juin (en milliers)	24 341,7	24 583,1	24 787,2	24 978,2	25 165,4	25 353,0	25 617,3	25 912,8
Croissance annuelle (%)	1,2	1,0	0,8	0,8	0,7	0,7	1,0	1,2
Immigration[1]	129 466	134 920	105 286	87 504	84 062	88 051	125 696	150 898
Émigration[1]	43 609	45 338	50 249	48 826	46 252	44 816	51 040	41 003
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1000 habitants)	15,3	15,1	15,0	15,0	14,8	14,7	14,4	*
Taux de nuptialité (pour 1000 habitants)	7,8	7,6	7,4	7,4	7,3	6,9	7,1	*
Taux de divorce (pour 1000 habitants)	2,8	2,9	2,8	2,6	2,4	3,1	*	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	693	984	1 066	1 039	990	915	872	789
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	11 001	10 618	10 675	10 932	11 221	11 531	11 861	12 244
- secteur des biens (en milliers)	3 711	3 376	3 317	3 404	3 425	3 477	3 553	3 693
- secteur des services (en milliers)	7 290	7 242	7 359	7 528	7 796	8 054	8 308	8 550
Nombre total de chômeurs (en milliers)	898	1 308	1 434	1 384	1 311	1 215	1 150	1 031
Taux de chômage	7,5	11,0	11,8	11,2	10,5	9,5	8,8	7,8
Emploi à temps partiel (%)	13,5	14,4	15,4	15,3	15,5	15,5	15,2	15,4
Taux d'activité des femmes	51,7	51,7	52,6	53,6	54,6	55,3	56,4	57,4
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	32,9	33,3	35,7	35,1	34,4	34,1	*	*
REVENU								
Revenu familial médian (en dollars de 1987)	38 533	36 974	36 344	36 335	37 737	38 472	38 851	*
Pourcentage des familles à faible revenu	12,0	13,2	14,0	14,5	12,6	11,8	11,3	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	63,6	64,0	-	65,5	64,9	65,8	65,9	*
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	5 024,2	4 994,0	4 974,9	4 946,1	4 927,8	4 938,0	4 972,5[p]	*
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	675,3	722,0	766,7	782,8	789,8	796,9	805,2	*
Nombre de doctorats décernés	1 816	1 713	1 821	1 878	2 000	2 218	2 384	*
Dépenses publiques en matière d'éducation (en millions de dollars de 1988)	29 996,8	30 132,0	30 674,2	30 194,6	32 400,6	31 499,7	32 106,3	31 773,7
SANTÉ								
Taux de suicide (pour 100 000 habitants)								
- hommes	21,3	22,3	23,4	21,4	20,5	22,8	19,7	*
- femmes	6,8	6,4	6,9	6,1	5,4	6,4	5,4	*
Pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui fument régulièrement la cigarette - hommes	36,7	-	34,0	-	33,1	30,8	*	*
- femmes	28,9	-	28,3	-	27,8	25,8	*	*
Dépenses publiques en matière de santé (en millions de dollars de 1988)	27 054,2	28 152,2	29 661,2	29 647,2	31 866,4	32 625,4	33 889,1	35 217,6
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
- crimes de violence	666	685	692	714	749	808	856	*
- crimes contre la propriété	5 873	5 955	5 717	5 607	5 560	5 714	5 731	*
- homicides	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,2	2,5	2,2[p]
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au titre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1988)	126 645,4	135 492,6	141 944,0	143 616,2	150 843,4	152 381,7	155 112,3	156 793,8
- en % des dépenses totales	57,0	57,9	59,4	58,0	58,9	59,3	58,9	59,2
- en % du PIB	24,7	27,9	28,5	27,4	27,8	27,7	27,0	26,2
Nombre de prestataires de l'assurance-chômage (en milliers)	2 432,4	3 123,1	3 396,1	3 221,9	3 181,5	3 136,7	3 079,9	3 016,0
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 302,8	2 368,6	2 425,7	2 490,9	2 569,5	2 652,2	2 748,5	2 835,1
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 418,4	1 502,8	1 832,9	1 894,9	1 923,3	1 892,9	1 904,9	1 853,0
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1981) - variation annuelle en %	+3,7	−3,2	+3,2	+6,3	+4,6	+3,2	+4,0	+4,4
Taux d'inflation annuel (%)	12,5	10,8	5,8	4,4	4,0	4,1	4,4	4,1
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	142 441	104 792	134 207	110 874	139 408	170 863	215 340	189 635

- données non disponibles * données non encore disponibles [p] estimations provisoires [m] chiffres de mars

1. Pour l'année se terminant le 31 mai.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Correction : Numéro du printemps 1989, p. 31 - Dans la page des indicateurs sociaux, section du revenu, les données relatives au revenu familial médian sont présentées en dollars courants et non en dollars constants de 1987, comme cela est indiqué.

Pour de plus amples renseignements:

Terre-Neuve et Labrador
St. John's (T.-N.): 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.): 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192

Québec
Montréal (Qc): 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831

Nipissing (Ont.)
Sturgeon Falls (Ont.): 1-705-753-3200

Sud de l'Ontario
Toronto (Ont.): 1-416-973-6586 ou 1-800-268-1151

Manitoba
Winnipeg (Man.): 1-204-983-4020 ou 1-800-542-3404

Saskatchewan
Regina (Sask.): 1-306-780-5405 ou 1-800-667-7164

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.): 1-403-495-3027 ou 1-800-282-3907
Territoires du Nord-Ouest (à frais virés): 1-403-495-3028

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.): 1-403-292-6717 ou 1-800-427-9708

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.): 1-604-666-3691 ou 1-800-663-1551 (sauf Atlin)
Yukon et Atlin (C.-B.): zénith 08913

Région de la capitale nationale
1-613-951-8116

VOUS DÉMÉNAGEZ?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à:

VENTE DES PUBLICATIONS
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Numéro au catalogue	Titre	Prix ($ CAN) Canada	Prix ($ CAN) Ailleurs
13-217	Gains des hommes et des femmes	15,00$	16,00$
21-603F	Statistiques économiques agricoles	66,00$	82,00$
62-554	Dépenses alimentaires des familles au Canada	24,00$	25,00$
71-529	Moyennes annuelles de la population active	64,00$	76,80$
81-219	Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes	20,00$	21,00$
84-205	Mariages et divorces — la statistique de l'état civil	17,00$	18,00$
84-536F	Mariage, divorce et mortalité: analyse des tables de mortalité, Canada et régions	35,00$	36,00$

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer le 1-800-267-6677

Nouvelles publications de Statistique Canada

Société canadienne

Un Portrait du Canada (n° 11-403 au catalogue) — 19,95$ plus frais de port et de manutention

Revenus des familles: familles de recensement (n° 13-208 au catalogue) — 17$/18$

Dépenses des familles au Canada, 1982 (n° 62-555 au catalogue) — 38$/46$

Industrie du film — statistiques préliminaires (n° 87-204 au catalogue) — 20$/21$

Les immigrants des Antilles au Canada (n° 91-536 au catalogue) — 25$/30$

Économie

Système de comptabilité nationale: produit intérieur brut provincial par industrie (n° 15-203 au catalogue) — 30$/36$

Système de comptabilité nationale: mesures globales de productivité (n° 15-204 au catalogue) — 28$/29$

Santé

Personnel infirmier au Canada (n° 83-226 au catalogue) — 15$/18$)

Établissements de soins spéciaux pour bénéficiaires internes — personnes âgées (n° 83-237 au catalogue) — 24$/25$

Correction : Numéro d'hiver 1988, p. 15 - Dans le glossaire, la définition du terme «Registre des Indiens» devrait comporter la précision suivante :

Depuis le 17 avril 1985, une femme non indienne qui épouse un homme indien n'obtient pas automatiquement le statut d'Indienne et, inversement, une femme indienne qui épouse un homme non indien ne perd pas son statut. Cependant, les enfants issus de tels mariages ont le droit d'être inscrits comme Indiens en vertu de la nouvelle législation (Loi C-31).

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010019374

100% POUR VOUS!

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET L'ANALYSE QUE VOUS RECHERCHEZ

L'Observateur économique canadien:
Le nouveau bulletin économique mensuel de Statistique Canada

Aucune autre publication ne vous procure autant de renseignements relatifs à l'économie canadienne

Les données du mois

Des données de dernière heure comprenant toutes les séries de statistiques les plus importantes qui ont été diffusées deux semaines avant la date de publication du bulletin.

La situation économique actuelle

Le rendement de l'économie au cours du mois, présenté en bref, comportant une analyse des tendances de l'emploi, de la production, de la demande et des principaux indicateurs avancés.

Des notes techniques et statistiques

Des notes portant sur les nouveaux programmes statistiques ou les programmes révisés et sur les progrès en matière de méthodologie propres à Statistique Canada.

Les principaux événements économiques

Des événements internationaux et nationaux influençant l'économie canadienne, présentés en ordre chronologique.

Des études spéciales

Une recherche approfondie des affaires et des questions d'actualité liées à l'économie.

Un aperçu statistique

Des tableaux, des graphiques et des diagrammes englobant les statistiques des comptes nationaux, de la production, de la demande, du commerce, de l'emploi, des marchés financiers, etc.

ET PLUS ENCORE...

Une analyse régionale

Des ventilations par province d'indicateurs économiques stratégiques.

Un survol de l'économie internationale

Un sommaire du rendement de l'économie des partenaires commerciaux du Canada, comme l'Europe, le Japon et les États-Unis.

Abonnez-vous dès maintenant et économisez!

Économisez **40 $** sur le prix à l'unité de **L'Observateur économique canadien**.

N° 11-010 au catalogue
Abonnement annuel (12 numéros): 210 $ au Canada; 252 $ à l'étranger.

Prix au numéro: 21 $ au Canada; 25,20 $ à l'étranger.

(Ces prix incluent les frais de port et de manutention.)

Pour un service plus rapide, composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard.

Vous pouvez commander en remplissant le bon de commande ci-joint ou en écrivant à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada - Publications.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

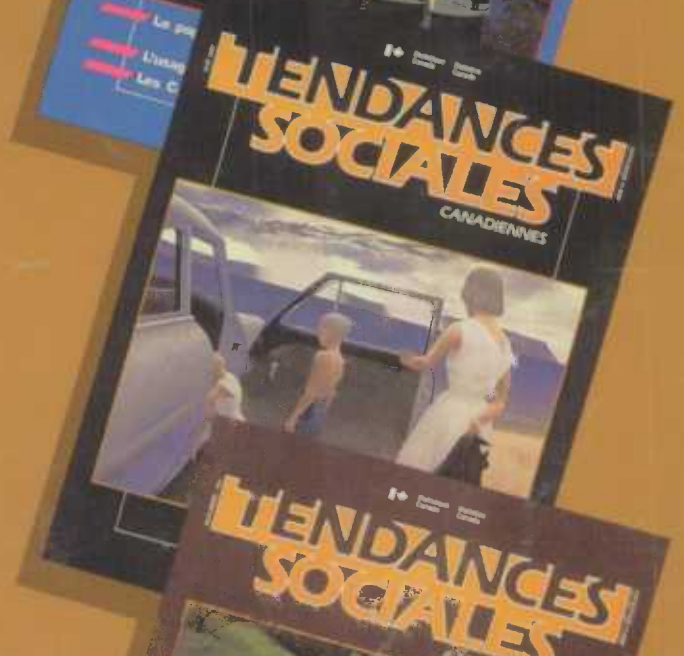

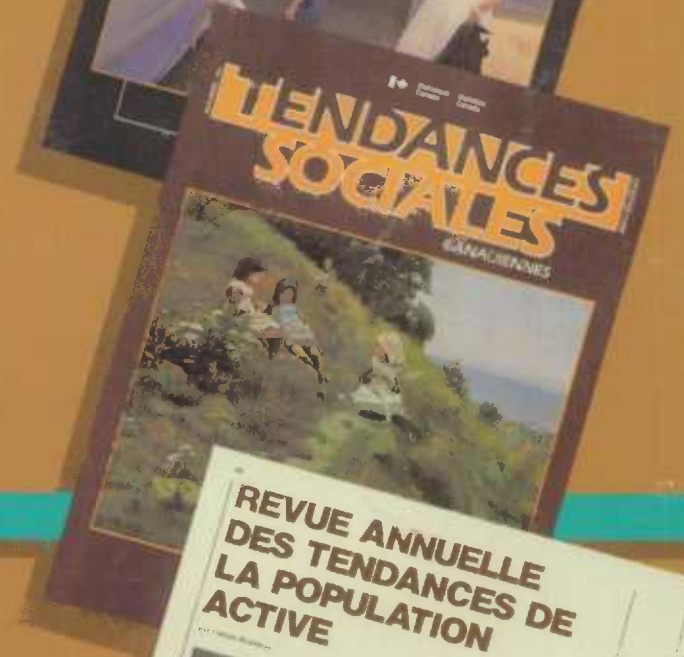

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

(numéro 11-008F au catalogue) est publiée quatre fois l'an et se vend $8 l'exemplaire au Canada et $9 l'exemplaire à l'étranger; abonnement annuel: $32 au Canada et $36 à l'étranger (étudiants: 30% de rabais). Vous pouvez vous procurer cette revue en vous adressant à:

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Téléphone: 1-800-267-6677

Les prix incluent les frais de port et de manutention.
Les paiements doivent être faits en dollars canadiens ou l'équivalent ($US 7 l'exemplaire; abonnement annuel: $US 28).